LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ME 44 — No 190 | Membre de l'A. B. C. | CHICOUTIMI, MERCREDI, 25 MARS 1931 | Le seul quotidien publié dans le district Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

Ce qui manque le plus

gré de grands progrès, ce qui manque le plus, sens, à notre agriculture, c'est l'adaptation système de culture aux exigences des temps s; c'est la préparation professionnelle des tirer le maximum de rendement et de proeur exploitation; c'est la formation et l'ent pour les ruraux à leur rôle présent, dans ne social, coopératif et civique.

Jean-Chs MAGNAN

Chemins de fer

La province de Québec n'a que la moitié des voies ferrées auxquelles lui donne droit, eu égard à sa population, ce qu'elle paye en dépenses ferroviaires au Dominion. Il faudrait bien déterminer ces comptes, puis construire des chemins de fer là où les besoins de la colonisation l'exigent....

J.-G. SCOTT

VOTE ACHETE

el, 25. — S. P. C. — obtenu la protection du al. Alfred Letendre, ma- de Pierreville, déclarait us serment qu'il avait re- 0 pour voter en faveur é Boucher, candidat li- élu aux dernières élec- générales. Cette somme t offerte par un nommé rière, à Pierreville.

DHI EST ACCLAME ET HUE

natma se rend à Karapour assister à la vention annuelle du grès National pan-in-

ANIFESTATIONS

lutionnaires réclament les sins de Baghat Singh.

CONSEILS

hi, 25. — S. P. C. — Mahatdhi est arrivé en cette vil- d'hui pour assister à la conannuelle du Congrès natieindien. Il fut acclamé par ers et des milliers d'admiraais ce concert de louanges par des sifflets et des impré-

voulons les assassins de Bagh", vociféraient les membres révolutionnaires, s'adresGandhi, alors qu'il traversait tout couvert de poussière. en avec "la trêve", lui criBas Gandhi"! lançaient les De tous côtés, on appercevait ges grimaçants, furieux de de Singh et de ses deux

nons à Lahore lundi soir. oir tué un agent en 1925. manifestations hostiles firent p de peine au chef nationail expliqua à la foule qu'il t tout en son possible pour la grâce de Singh. Le jour l'exécution, il faisait un appel à la clémence du vice-

il descendit du train à 12 cette ville, afin de ne pas er pris dans la foule immentendait son arrivée à la gare. ulation l'aperçut alors qu'il it la ville dans une automomée et sa machine fut immment entourée de milliers de s, les unes l'acclamant frement, les autres ne ménas leurs sifflets.

Gandhi! Gloire à Gandhi! e gouvernement britannique!" les nationalistes; pendant mes et enfants se prosterau passage du chef vénéré. qui le sifflèrent, Gandhi : "L'Inde ne doit pas cher- indépendance dans l'assas- Ne perdons pas la chance de la liberté en nous laissant al- es actes de violences. Sacrifions plutôt à la cause commusuivant l'exemple de Baghat Dieu seul peut nous accorder nous demandons. Il le fera sommes fidèles à la promesse ne pas verser une seule goutte de ne faire aucun mal à per-

ENTREVUE DE BRIAND ET DE HENDERSON

25. — S. P. C. — Arthur son, ministre des Affaires res en Grande-Bretagne, in- aujourd'hui Briand qu'il ttire l'attention des gouverneallemand et autrichien sur les nsions suscitées en maints r l'accord douanier austro- d. Cet accord serait incom- avec les obligations contrac- les deux pays.

nouvelle fut communiquée autorités de l'ambassade à la ne entrevue des deux minis-

ès le communiqué, M. Hen- espère que le Conseil de la des Nations aura l'occasion pérer sur l'accord à sa séance , avant que l'Allemagne et he n'aient repris les pourparce sujet. Le Conseil pourra se compte si l'accord vient en ention avec le protocole de gné par l'Autriche.

réal, 25. — S. P. C. — H. Landirecteur de la police en cet- vient de se retirer sur sa M. Fernand Dufresne, re- le remplace.

LETIN METEOROLOGIQUE

St-Laurent — **Vents d'est; soir et demain, tournant pro- ent en neige.**

LE BILL DES GRANDS PONTS

Le capitaine Albert Edson de l'aérodrome de Boston souhaitant bon voyage à Randy Enslow (à gauche) et à Bernt Balchen (au centre) avant leur départ pour Saint-Jean, Terre-Neuve, où ils allaient porter secours aux survivants du "Viking".

L'hon. J.-N. Francoeur a présenté hier matin le bill pourvoyant à la construction des sept grands ponts provinciaux, dont un sur le Saguenay entre Chicoutimi et Sainte-Anne. Le coût de ces ponts n'excédera pas huit millions.

LA SECTION DES RESOLUTIONS

Le gouvernement imposera des péages.

APRES 10 ANS

Québec, 25 — Au début de la séance d'hier matin, J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics, a donné avis que les résolutions relatives à la construction de certains ponts dans la province seront discutées à la prothaine séance. Le bill pourvoyait à la construction des ponts suivants:

1. — Sur le fleuve Saint-Laurent entre Ville-LaSalle et Caughawaga (route Montréal-Malone);

2. — Sur le fleuve Saint-Laurent au-dessus du chenal nord entre l'île d'Orléans et la côte de Beaupré.

3. — Sur la rivière Richelieu entre St-Joseph de Sorel et la cité de Sorel, route Lévis-St-Lambert;

4. — Sur la rivière Yamaska, entre Yamaska-est et Yamaska-ouest, (route Lévis-Saint-Lambert);

5. — Sur la rivière Saint-François entre Saint-François du Lac et Pierreville (route Lévis-St-Lambert);

6. — Sur la rivière Richelieu, entre Beloeil et Saint-Hilaire, (route Montréal-Saint-Hyacinthe);

7. — Sur la rivière Saguenay, entre Sainte-Anne et la cité de Chicoutimi.

Le gouvernement choisira la site du pont ainsi que des chemins d'approches, etc. Le coût de ces ponts ne devra pas excéder $8,000,000. Le gouvernement pourra faire toutes les expropriations jugées nécessaires. Bref, il construira ces ponts à ses frais. Par contre, le gouvernement imposera des péages. Voici ce que dit la section des résolutions à ce sujet.

PEAGES

Résolu: 6 — Qu'il pourra être perçu et prélevé des péages sur chacun desdits ponts dont la construction sera faite en vertu de la section 11 de la loi qui accompagne les présentes résolutions jusqu'à concurrence du montant dépensé pour les acquisitions mentionnées dans la résolution 3, ainsi que le coût de construction de chacun desdits ponts, que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra faire amender et remplacer un tarif des taux de péages exigibles de tous les conducteurs de véhicules automobiles, pourvu qu'aucun tel taux de peage ne soit perçu des cultivateurs transportant des produits agricoles avec des véhicules automobiles.

Les résolutions comportent en plus ce qui suit:

Résolu, 7. — Que le lieutenant-gouverneur en conseil, pourra autoriser le ministre des travaux publics et du travail à faire avec le gouvernement du Canada et avec toute personne, corporation ou compagnie, les contrats nécessaires aux fins de la section 11 de la loi qui accompagnent lesdites résolutions.

CONTRATS AVEC UNE CORPORATION

Résolu, 8 — Que le lieutenant gouverneur en conseil pourra, au lieu de se prévaloir des dispositions précédentes, autoriser le ministre des travaux publics et du travail à faire, avec une corporation qui se chargera de la construction d'un ou de plusieurs de ces ponts, un contrat aux conditions mentionnées dans l'article 9 de la loi qui accompagne les présentes résolutions.

Résolu, 9. — Que, dans le cas où le montant d'argent provenant des péages établis suivant les dispositions de l'article 9 de la loi qui accompagne les présentes résolutions ne sera pas suffisant pour rencontrer chaque année à l'échéance, les sommes d'argent nécessaires pour payer les charges annuelles d'exploitation et d'entretien du pont mentionné au contrat mentionné dans la résolution précédente, les intérêts sur tout emprunt pour fins de construction dudit pont et des approches et le fonds d'amortissement de tel emprunt, le gouvernement pourra s'engager à payer, en tout ou en partie, ledit déficit annuel de la corporation partie audit contrat, aussi longtemps que subsistera tel déficit et que si le taux d'intérêt payé par la corporation sur un emprunt est supérieur à six pour cent par an ledit taux d'intérêt devra être réduit à six pour cent pour les fins d'applications de la présente résolution.

Résolu, 10. — Qu'en tout temps après l'expiration de dix années de la date du parachèvement de travaux de construction du pont mentionné au contrat auquel il est référé dans la résolution 8, le gouvernement de la province pourra acheter ce pont de la corporation qui l'aura construit en lui remboursant, à même le fonds consolidé du revenu, toutes sommes dépensées pour le coût des terrains, de la construction, des approches et des autres dépenses incidentes nécessaires, avec, en plus, une prime de dix pour cent du montant total de ces dépenses.

Le reste des articles donne au gouvernement le droit de passer des ententes avec le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswisk pour la construction de ponts interprovinciaux.

RAOUL PERET

Paris, 25. — S. P. C. — Hier, le Sénat refusait à l'unanimité de lever l'immunité parlementaire de M. Raoul Péret, demandée par le comité d'enquête de la Chambre sur le scandale de la Banque Oustric.

La situation pourra-t-elle s'améliorer?

La conférence mondiale du blé commencera demain à Rome et on se demande quel en sera le succès.

LA RUSSIE

Rome, 25. — S. P. C. — Les experts continuent aujourd'hui d'étudier la situation du blé dans le monde, avant l'ouverture de la conférence mondiale demain. William Robertson de Calgary, représentant les coopératives canadiennes, participe à ces études préliminaires. On veut delimiter les discussions et ne pas se perdre dans des questions secondaires qui menaceraient de traîner en longueur.

Mais, le but est sans doute d'en arriver à un accord international pour limiter la production et de fixer un chiffre aux pays prédicteurs de cette céréale. L'Institut international agricole entretient peu d'espoir de voir la situation s'améliorer si la production mondiale du blé en 1931 n'est pas diminuée.

Ses membres font remarquer l'influence néfaste des exportations russes. En 1930, la Russie produisait 87 millions de quintaux de plus qu'avant la moyenne des récoltes d'avant-guerre. Du 1er août au mois de février, les exportations par les ports de la Mer Noire ont atteint près de 22 millions de quintaux.

L'hon. Henderson et M. Briand en conférence

L'accord austro-allemand est-il une violation du protocole signé à Genève en 1922.

PEU COMMUNICATIFS

Paris, 25 — S. P. C. — M. Briand et l'hon. Arthur Henderson ont conféré ensemble ce matin au Quai d'Orsay. Les observateurs croient qu'ils ont traité de la participation de l'Angleterre à toute démarche que la France pourrait faire pour contrebalancer l'union économique austro-allemande.

Ni l'un ni l'autre des deux hommes d'Etat ne voulut parler. "Vous savez comme moi, que je ne puis rien dire maintenant", déclara M. Henderson au représentant de la "Presse Associée". M. Briand se tint également sur la réserve.

On croit généralement que le ministre anglais attend le rapport des juristes pour savoir si l'accord projeté viole le protocole signé à Genève en 1922. Par ce protocole, les Alliés acceptèrent de garantir un emprunt à l'Autriche, avec la promesse que ce pays garderait jalousement son indépendance, comme le veut le traité de St-Germain.

LIMA EST SOUS LA LOI MARTIALE

Lima, 25. — S. P. C. — Cette ville est toujours sous la loi martiale, à la suite de la révolution d'un régiment d'infanterie lundi dernier.

Un tribunal composé d'officiers siège depuis hier midi, dans le but de trouver les auteurs de la revolte. Les autorités annoncent que prompte justice sera faite.

Tout est rentré dans l'ordre et la révolution semble définitivement écrasée.

LA SESSION PROVINCIALE

EN MARGE DE L'AMENDEMENT DU BILL DE LA METROPOLE

Il regrette que la Chambre ait permis de discuter la motion du Dr Plante à laquelle on ne donnera aucune suite.

UN POINT D'ORDRE EST SOULEVE

Québec, 25 — De notre représentant spécial. — Par un vote de 46 voix contre 10, la Chambre a décidé hier de renvoyer au comité des bills privés pour étude le bill de la Cité de Montréal dont le retrait avait été demandé par les promoteurs, et qui a déjà donné lieu à plusieurs débats depuis quelques semaines.

On croit savoir cependant que le comité ne sera pas appelé à discuter cette question de nouveau, et que le tout ira infailliblement aux Calendes grecques, si l'on en juge par la déclaration suivante de la bouche de l'hon. M. L.-A. Taschereau au cours de la séance de l'après-midi. "Je crois pouvoir affirmer en mon nom et au nom de la droite, a déclaré le premier ministre que si le bill est étudié au Comité des bills privés, nous n'y grefferons pas un "mais" et nous n'en retrancherons pas une clause, à moins d'y être autorisé par le conseil de ville.

Je ne veux pas que le maire aille crier dans les faubourgs que nous étions pour violer l'autonomie de la metropole. Nous ne l'avons jamais fait, et nous aurions été capables de rendre justice à qui de droit, si le maire persiste dans son intention de retirer le bill, qu'il le fasse; mais je tenais à faire cette déclaration au nom du parti."

Deux votes ont été pris au cours de la séance en rapport avec le retrait de ce bill. Tout d'abord par 47 voix contre 10, la Chambre a refusé d'adopter l'amendement de M. Crépeau qui demandait de retirer le bill par respect pour l'autonomie de Montreal, et en second lieu, on a approuvé la motion du Dr Plante par 47 voix contre 10. Cette motion demandait de renvoyer le bill au comité des bills privés pour étude. Le Bill de Montréal est donc considéré comme ayant vécu pour cette année.

Plusieurs projets de loi ont été approuvés définitivement hier après-midi, et dans la soirée, et le gros travail a été accompli dans le cours de la journée. Parmi ces bills, mentionnons celui ayant trait à un crédit de $10,000 au ministère de l'agriculture pour la construction d'un cercle d'agriculture à Ste-Marthe. Au cours, Ministre, l'hon. M. Adélard Godbout de l'étude de ce projet, le nouveau a rendu un bel hommage au mérite de ces maisons qui jouent présentement un grand rôle dans l'avenir de l'agriculture en cette province, et son projet de loi exposé avec une grande clarté n'a pas tardé à franchir les étapes réglementaires.

SEANCE DU JOUR

Le gouvernement répond à quelques interpellations, et on adopte les amendements du Conseil Législatif se rapportant au bill intitulé "Loi détachant certains lots du district électoral de Dorchester, pour toutes fins".

Deux autres bills sont ensuite adoptés en troisième lecture. Il s'agit dans le premier cas d'ériger la paroisse de St-Maurice de Techerie dans la division électorale de Gaspé-Nord; dans le deuxième cas, la Loi des véhicules-moteurs est amendée de façon à ce que les automobilistes circulant sur les boulevards ne soient pas obligés d'arrêter à chaque intersection. En pratique, c'est ce qui se fait depuis plusieurs années, mais comme dans certaines causes, il s'est élevé des différends à ce sujet, M. Lucien Dugas a présenté un bill pour qu'il n'y ait aucun doute à l'avenir.

La députation considère ensuite un bill de M. Blain, modifiant la loi de l'instruction publique. Il y a quelques années le texte disait que le département de l'Instruction Publique n'était tenu à obéir qu'à des ordres "légitimes" du Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil. Ce mot "légitime" a été supprimé par mégarde et M. Blain voudrait le rétablir. L'hon. Secrétaire Provincial s'est formellement objecté alléguant qu'il était rendu inutile par d'autres clauses de la loi. MM. Blain et Duplessis estiment que si la droite juge le mot inutile, il ne peut être criminel de l'ajouter. Pour eux, ce mot est nécessaire et ils y tiennent. La Chambre, par sa majorité, rejette le bill.

On revient ensuite sur la brûlante question de bill de Montréal. On se rappelle que le Dr Plante avait proposé que ce bill fut étudié au Comité des Bills privés. M. Crépeau avait proposé en amendement que "par respect de l'autonomie de Montréal", le retrait du projet fut autorisé. M. Duplessis fait quelques observations en marge de cet amendement. Il regrette que la Chambre, simplement dans le but de jeter du discrédit sur l'administration de la Métropole, ait permis de discuter cette motion du Dr Plante à laquelle on ne donnera aucune suite. La droite, ajoute M. Duplessis, nous reproche fréquemment de critiquer les actes du Ministère sous prétexte que nous faisons tort à la Province. Vous nous donnez un bel exemple, en critiquant le Maire de Montréal parce qu'il est le Chef de l'Opposition.

L'amendement Crépeau est rejeté par un vote de 47 à 10, puis on passe à la motion principale, celle du Dr Plante. L'hon. Taschereau prend la parole. Il est d'avis que le bill a vait été préparé à grands frais et avec beaucoup de soin. Le projet contenait des clauses dont l'adoption eut été favorable aux contribuables de Métropole. Pourquoi le Maire a-t-il décidé tout à coup de le retirer. Nous nous le demanderions encore s'il ne nous en avait lui-même donné la raison. La députation libérale ne voudra pas nous rendre justice, s'écrie Le Chef de l'Opposition a grand tort de parler ainsi. Je crois pouvoir affirmer en mon nom et au nom de toute la droite que si le bill est étudié en Comité des Bills Privés, nous n'y grefferons pas un iota et nous n'en retrancherons pas une clause à moins d'y être autorisé par le Conseil de Ville. Je ne veux pas que le Maire aille crier dans les faubourgs montréalais que nous étions pour violer l'autonomie de la Métropole. Nous ne l'avons jamais fait et nous aurions été capables de rendre justice à qui de droit. Si le Maire persiste dans son intention de retirer le bill, qu'il le fasse; je tenais à faire cette déclaration au nom de mon parti.

M. Anne Guertin veut expliquer le vote qu'il a donné sur l'amendement. Le député de Hull estime que le Conseil de Ville de Montréal ayant décidé par une grande majorité, le retrait de son bill, le Gouvernement n'avait qu'une chose à faire, respecter cette décision, sans chicaner les autorités municipales sur l'opportunité de cette décision. Il prétend que trop souvent les législateurs de cette province se substituent aux conseils municipaux, et que lorsque ces derniers veulent retirer un bill on ne devrait pas hésiter à se rendre à leur demande. M. Guertin dit que le gouvernement a tort d'accuser Montréal de

(Suite à la 5e page)

LE PEUPLE DU CANADA AURAIT-IL RAISON D'EMBRASSER LA DOCTRINE BOLCHEVIQUE

M. Cowan suggère à Sir William Maloch de aire une enquête du bolchéviste au pays.— Les banques n'agissent pas loyalement à l'égard des fermiers.

LES DEPUTES, PROTECTIONNISTES

Ottawa, 25. — S. P. C. — Aujourd'hui, le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a commencé par un discours de l'hon. James L. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale, principal critique financier des libéraux. T. E. Simpson, "whip" en chef du gouvernement, annonçait qu'aucun ministre ne prendrait part au débat aujourd'hui.

Le débat d'hier fut caractérisé par deux attaques contre les banques lancées par deux députés conservateurs. Le Dr. W.-D. Cowan, conservateur, Long Lake, dit que les banques se montraient peu empressées à avancer des fonds aux fermiers, malgré des garanties de premier ordre. "Notre système bancaire est stable, et nous voulons le conserver. Mais, nous voulons également que les banques nous permettent de venir en aide à la classe agricole."

Le nombre des bolchévistes au Dominion n'est pas suffisant pour tenir un commerce de pistaches, ajouta M. Cowan. Il suggéra à Sir William Mallock et à ceux qui ont lancé un cri d'avertissement contre les progrès du bolchévisme au pays, de faire une enquête sur les raisons que le peuple pourrait avoir d'embrasser une telle doctrine. Ces personnes pourraient se mêler au peuple en compagnie des banquiers, principalement dans l'ouest, au lieu de rester dans les wagons salons."

Les banques n'agissent pas loyalement à l'égard des fermiers, déclara B. M. Stitt, conservateur Nelson. Dans le passé, les banques ont réalisé de vastes profits, qui leur ont permis d'élever "des gratte-ciel gigantesques" et maintenant elles devraient aider au public en diminuant leur taux d'intérêt.

Hier, tous les groupes politiques prirent part aux débats. Un membre du gouvernement répondait invariablement à un député de l'opposition. Trois orateurs parlèrent successivement en français.

Il fut question à plusieurs reprises de la situation agricole dans l'ouest. Michael Luchkowich, fermier-ouvrier, Vegreville, après avoir parlé des difficultés de la classe agricole, posa les questions suivantes: "Pourquoi les fermiers du Canada devraient-ils être plus affectés par la crise économique que les industriels? Comment se fait-il que l'on vient au secours des industriels en élevant les droits tarifaires et des octrois, alors que l'on laisse les agriculteurs se débrouiller tout seuls, sans aucun secours? Si le fermier demande un prix fixe pour le blé, on lui répond invariablement que les experts, les économistes et les banquiers considèrent la chose comme impossible."

Samuel Gobeil, conservateur Compton, déclara que tous les députés étaient réellement des protectionnistes. Tous les députés libéraux du Québec, de l'Ontario et des Provinces Maritimes sont des protectionnistes, comme chacun le sait. Et montrant le groupe des fermiers-unis, des ouvriers et des progressistes, M. Gobeil ajouta: "Ce sont également des protectionnistes. Lorsqu'ils demandent un prix minimum pour leur blé, ils demandent la protection. Lorsqu'ils demandent des taux de fret moins élevés pour amener leur charbon dans les provinces

(Suite à la 5e page)

A PARIS

Paris, 25. — S. P. C. — Hier soir, un groupe de 50 jeunes communistes lançaient des pierres contre le ministère des Colonies, brisant plusieurs fenêtres. Tous les manifestants avaient déguerpi lorsque les agents arrivèrent sur les lieux.

L'accord entre l'Allemagne et l'Australie

L'Allemagne et l'Autriche sont bien déterminées à poursuivre la réalisation de l'accord douanier projeté entre ces deux pays.

POURQUOI CET ACCORD

Berlin, 25. — S. P. C. — Le chancelier Brüening parlant hier à la convention annuelle de l'Association du Commerce et de l'Industrie, déclarait que l'Allemagne et l'Autriche étaient bien déterminées à poursuivre la réalisation de l'accord douanier projeté entre les deux pays.

Il ajouta que cet accord fut décidé, lorsqu'il devint évident que les autres pays ne voulaient pas encore faire disparaître les barrière douanières.

Le fardeau imposé à l'Allemagne par les réparations demande une action spéciale dans le domaine commercial. Si nous voulons que nos exportations l'emportent sur nos importations, nous devrons augmenter les premières et réduire celles-ci. Les autres nations devront dire pendant combien de temps le plan Young pourra être exécuté, sans prendre des mesures comme celles-ci.

Mais, comme le monde ne s'instruit que lentement, le gouvernement du Reich a décidé de prendre l'initiative dans cette voie. Et voilà la raison pour laquelle cet accord a été étudié par les deux gouvernements.

LES FRAIS DE TIMBRES SUR LES COLIS POSTAUX

Ottawa, 25. — S. P. C. — Une vingtaine de délégués, représentant les quotidiens du Canada et les revues publiées au pays, se sont rencontré aujourd'hui avec le ministre des Postes, pour lui demander de ne pas augmenter les frais de timbres sur les colis postaux de deuxième classe.

Depuis quelque temps déjà le gouvernement songe à augmenter les taux d'affranchissement de ces colis, qui comprennent les journaux et revues de toutes sortes. Pour l'année fiscale courante, il est probable que le département des Postes devra faire face à un déficit de 5 à 6 millions. C'est pour combler une partie de ce déficit que le gouvernement a songé à augmenter le taux d'affranchissement des journaux et revues.

SIR SIMON ET SES PARTISANS NE VEULENT PAS SE RALLIER

On ne saura pas avant demain les termes de l'accord survenu entre libéraux et travaillistes.

LE GOUVERNEMENT RESTE INQUIET

Trente-trois libéraux voteront avec le gouvernement, mais 17 voteront contre.

LARGE DEFECTION

Londres, 25. — S. P. C. — Le premier ministre, l'hon. Ramsay MacDonald, sait maintenant à quoi s'en tenir au sujet de l'appui du groupe libéral, appui absolument nécessaire, s'il veut se maintenir au pouvoir.

La réunion du parti montre que 33 libéraux au moins continueront d'appuyer les projets du gouvernement sur le chômage, les maisons ouvrieres, les développements du réseau téléphonique, le maintien du libre échange, l'autonomie de l'Inde, le désarmement, les secours aux chômeurs et quelques autres questions.

Mais, on peut dire que 17 membres du parti voteront contre le ministère travailliste. Cette faction, ayant à sa tête Sir John Simon, a refusé de transiger avec les travaillistes. Il est évident que le gouvernement ne s'attendait pas à une aussi large défection.

On ne saura pas avant demain, les termes de l'accord survenu entre libéraux et travaillistes et les conditions que les partisans de Lloyd George ont exigées en retour de leur appui.

La décision de voter avec le gouvernement fut prise hier soir, lors d'une réunion des députés libéraux.

Les libéraux gardent leur independance et le gouvernement reste inquiet. Et la semaine prochaine, il devra faire face à une attaque sérieuse, une motion de critique pour n'avoir pas su remédier au chômage.

Les princes à Rio de Janeiro

Rio de Janeiro, 25 — S. P. C. — Le Prince de Galles et le prince arrivaient ici ce matin, à bord du paquebot "Alcantara". Le navire ralentit sa marche en traversant la baie et les princes furent accueillis par des salves d'artillerie des forts et des navires de guerre.

L'ambassadeur Seeds et Maurizio Nabuco, représentant le gouvernement brésilien, se rendirent à bord de "l'Alcantara" pour saluer les princes. Tout le parcours que doivent suivre Leurs Altesses pour se rendre au Palais Quanabara était gardé par la troupe. Le gouvernement a proclamé une demi-journée de fête légale.

Violentes émeutes aux Indes

Cawnpore, Inde, 25 — S. P. C. — Cette ville fut le théâtre d'émeutes violentes hier, 30 personnes perdirent la vie et une centaine d'autres subirent des blessures plus ou moins graves. La cause de ces désordres sanglants fut la triple exécution de Lahore le jour précédent.

La troupe maîtrisa les manifestants hier; mais ce matin, les désordres recommencèrent de plus belle et les Indous furieux attaquèrent les automobilistes circulant dans les rues. Plusieurs d'entre eux furent blessés, principalement des Européens. Deux bataillons d'infanterie furent envoyés sur les lieux et on appela immédiatement 200 agents de Lucknow et d'Allahabad.

Carnet Social

M. G.-E. Rucland, marchand, de St-Coeur-de-Marie, était en voyage d'affaires à Chicoutimi, hier.

Mlles Marguerite et Mary Louthood, de Kénogami, sont parties hier soir pour Québec.

St-Ambroise, 25. — Spécial. —

Dimanche, 22 mars, se réunissait à la résidence de Mme Vve Ludger Savard, un groupe d'amis pour célébrer le 22ième anniversaire de naissance de Mlle Marie-Olivier Savard.

Il y eut chant, musique et guitare par M. René Savard. Ce n'est qu'à une heure très avancée que tous se séparèrent, emportant un inoubliable souvenir de cette belle soirée. Etaient présents: Mme Vve Ludger Savard, M. et Mme Art. Asselin, secrétaire-trésorier, M. et Mme Arthur Tremblay, Mlles Marie-Olivier Savard, Annette Harvey, Cécile Blackburn, M.-Alma Savard, institutrice, Gisèle Tremblay, Exilda Harvey, Yvette Tremblay, Juliette Tremblay, Julienna Savard, MM. Méridce Pednault, Nil Bergeron, Rene Laiancette, Paul Pednealult, Dieudonné Lalancette et René Savard et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Mlle Savard reçut de nombreux et riches cadeaux.

Mlle Gertrude Noel, de Jonquière, était de passage à Chicoutimi, dimanche.

M. Robert Bourassa était de passage à Jonquière, ces jours derniers.

Mlles Beatrice et Gertrude Desfosses étaient de passage à Jonquière, dimanche.

Ne donnez pas de poudre calmante!

NE faites jamais cela. Ne donnez que des remedes très sûrs à un bébé.

Les Tablettes Baby's Own sont un laxatif sûr. Pour bébés jusqu'à 6 mois, 1 tablette; de 6 à 12 mois, 2 tablettes; de 1 à 2 ans, 2 ou 3 tablettes; au-dessus de 2 ans, 2 ou 3 tablettes. Efficace contre rhumes, insomnie, simple fièvre ou irritabilité. Avez-en toujours à la maison. 25 cents la boîte chez les pharmaciens.

1151

TABLETTES "BABY'S OWN" (Dr. Williams')

Je souffrais terriblement d'aigreurs à l'estomac. Plus rien maintenant.

Indigestion, migraines disparaissent rapidement aussi par "FRUIT-A-TIVES"

"Depuis des années, je souffrais d'indigestion et de migraines. Je pouvais à peine manger, à cause d'aigreurs à l'estomac et de gaz. J'étais terriblement constipée, très nerveuse et ne pouvais dormir. Je commençais alors à prendre des pilules "Fruit-a-Tives" et je fus bientôt tout à fait mieux. Je puis manger de tout sans crainte, les migraines et la constipation ont disparu. Je dors profondément toute la nuit." Mme G. Séguin, Alexandria, Ont.

Des millions de personnes proclament les pilules "Fruit-a-Tives", le soulagement le plus rapide, le plus efficace contre l'indigestion, les gaz, les maladies nerveuses, la constipation et l'insomnie. Pourquoi? Cette fameuse découverte d'un médecin canadien combine 6 des meilleurs toniques végétaux avec un extrait spécial secret de pommes, d'oranges, de pruneaux et de figues — les propres remèdes de la Nature pour vous garder en parfaite santé. Aucune drogue nuisible.

Procurez-vous les pilules "Fruit-a-Tives" aujourd'hui même chez votre marchand de remèdes. Santé nouvelle, énergie promptement. Résultats garantis, ou votre argent remboursé immédiatement.

LES REUARATIONS EN DEVRAIENT PAS ETRE PAYEES

Berlin, — M. Schacht, ancien président de la Banque d'Empire, parlant à Stockholm aux journalistes suédois et étrangers à un journaliste qui lui demandait: "Si vous étiez dictateur en Allemagne, que feriez-vous en ce qui concerne les réparations", répondu sans hésiter:

—A partir de demain matin, 8 heures, je ne payerais plus le moindre pfennig.

On sait que le Dr Schacht se pose volontiers auprès du grand public allemand en sauveur du pays dans la question des payements de réparations. Beaucoup de gens considèrent d'ailleurs son livre récent, "la Fin des réparations", comme une sorte de discours-programme en vue de sa candidature à la présidence du Reich.

Par contre, à Leipzig, dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la Foire, le Dr Luther, président actuel de la Banque et ancien chancelier, a affirmé que, bien que le plan Young soit une lourde charge pour son pays, l'Allemagne ne songe nullement, quelles que soient les circonstance, à suspendre ses payements.

UN TABLEAU

La Haye. — Un acte de vandalisme odieux vient d'être commis au musée national d'Amsterdam.

Vers 2 heures de l'après-midi, un individu armé d'une hachette a rageusement mutilé la fameuse toile de Rembrandt, "La leçon d'anatomie du Dr Giovanni Deyman."

Le vandale, un Hollandais, a été arrêté avec grande difficulté. Son attitude incorrecte laisse croire qu'il s'agit d'un fou. On dut lui passer la camisole de force.

La toile sera restaurée malgré les lacérations dont la principale est de 30 centimètres.

Les aventures de petit Jean, l'orphelin

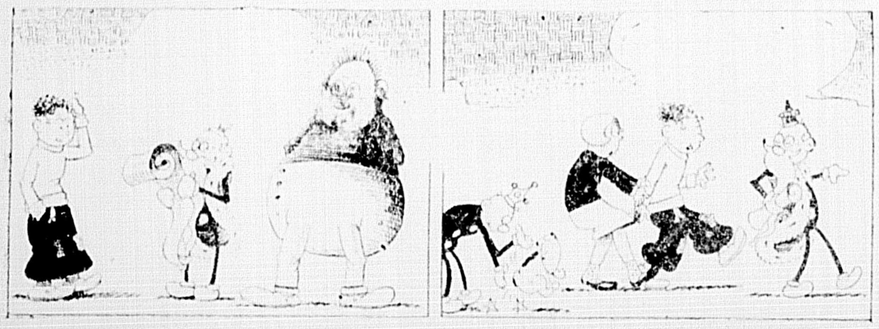

Lorsque l'Homme de la lune apprit que le roi Yelmich, le Prince Pygmus étaient venus dans son domaine pour découvrir la mine d'or, il leur pardonna d'avoir amené des humains sur son territoire. Il leur proposa même de les conduire sur les lieux.

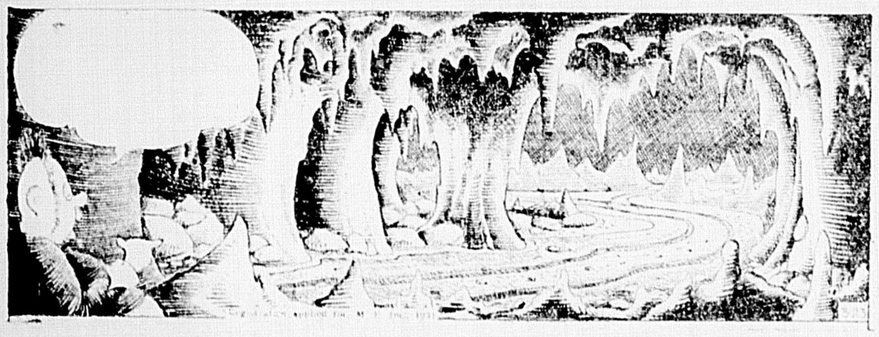

Et se dirigeant vers un passage souterrain, situé en-dessous de son palais, il leur montra l'entrée de la mine immense. On ne voyait que masses ruilantes du précieux métal s'étendant sur des milles et des milles d'étendue.

RADIO

Programme

MERCREDI, 25 MARS

A 7 h. 45 — SMITH BROTHERS

Ninety-nine Out of a Hundred
We're Friends Again
Tie a Little String Around Your Finger
She's a Gorgeous Thing
Is That Religion?
Transmis par WJZ.

A 8 h. 30 — CONCERT MIBILOIL

Le printemps — Sinding
Orchestre
Deep in My Heart, de "The Student Prince" — Romberg
Duo de soprano et de ténor.
Gladys Rice et Howard Marsh
Marche nuptiale norvegienne — Grieg
Orchestre
Why Do I Love You?, de "Show Boat" — Kern
Sweetest Story Ever Told — Stults
Duo de soprano et de ténor.
Gladys Rice et Howard Marsh
Unrequited Love — Linkle
Orchestre
Sélections de "Sari" — Kalman
Romance Road — Skilkret
Gladys Rice, Howard Marsh et Orchestre
Transmis par WEAF

A 9 h. — HALSEY STUART

Marche triomphale de "La reine de Saba" — Gounod
Caprice Viennois — Kreisler
From the Canebrake — Gardner
La danse des polichinelles, de "La fille des neiges" — Rimsky-Korsakoff
Transmis par WEAF.

A 9 h. 30 — HEURE PALMOLIVE

Just a Little Closer
Ensemble
With a Song in My Heart
Solo de ténor, Paul Oliver
Hosannah
Revelers
Le rotelet
Solo de soprano, Oliver Palmer
Manhattan Serenade
Orchestre
My Ideal
Solo de contralto, Elizabeth Lennox
Extraits de "The Girl Friend"
Ensemble
You were Meant for Me
Duo de soprano et de ténor, Oliver Palmer et Paul Oliver
Chansons de Stephen Foster's
Oh Boys, Carry Me 'Long
Old Black Joe
Nellie was a Lady
Jennie With the Light Brown Hair
Nellie Bly
Revelers
I'm Bidding My Buddy Goodbye
Orchestre
Sylvia
Solo de ténor, Paul Oliver
Indian Love Call
Solo de soprano, Oliver Palmer
Sweeten Hearten
Revelers
I'm Crazy About My Baby
Orchestre
Retorno Soreato
Duo de contralto et de guitare, Elizabeth Lennox et Andy Sannella
Sélections de "Ballyhoo"
Ensemble
Transmis par WEAF.

A 11 h. — HEURE SLUMBER

Ouverture de "La Colline des Ailines" — Kuhlau
Rhapsodie No 2 — Liszt
La danse du voile, de "La reine de Saba" — Goldmark
Tarantelle — Bohm
Aus Dem Hochwald — Kaulich
Sérénade Bohémienne — Neil
Méditation — Daimas
Nocturne — Schumann
Transmis par WJZ.

AU POSTE KDKA

6.00 — Orchestre Cereal
6.15 — Cru-Bro Troubadours
6.45 — Literary Digest Topics in Brief by Lowell Thomas.
6.59 — Heure Bulova
7.00 — Pepsodent Amos 'n' Andy.
7.15 — Twenty Fingers of Sweetness.
7.30 — Phil Cook — The Quaker Man.
7.45 — Smith Brothers.
8.00 — Conestoga Days
8.30 — Canadian Pacific Railway.
9.00 — Radio Television Institute Review.
9.30 — Camel Pleasure Hour.
10.30 — Clara, Lu et Em.
10.45 — Poems.
11.00 — Heure Bulova
11.01 — Teaberry Sport Review.
11.10 — Pantry Cream temperature report.
11.11 — Champion Weather report.
11.15 — Tom Gerun Orchestre

AU POSTE WGY

6.01 — Bourse et nouvelles.
6.15 — Causerie sur l'hygiène
6.20 — Weather report
6.21 — American Trio
6.29 — Heure juste
6.30 — Ivanhoe program
6.45 — Uncle Abe et David
7.00 — Programme Musicale
7.15 — Speed Blenders with Smallie and Macy
7.30 — Chevrolet program
8.00 — Bobby Jones Golf Chat
8.15 — Play, Gypsies, Play! (Orchestre)
8.30 — Mobiloil Program
9.00 — Halsey Stuart Program
9.30 — Palmolive Hour
10.30 — Coca Cola program
11.00 — Sleepy Hall and Hotel DeWitt Clinton, orchestre Albany N. Y.
11.30 — Vincent Lopez and Hotel St. Regis Orchestre
12.00 — Hotel Paramount, Orchestre
12.30 -1.00 — Doc Peyton and Hotel Kenmore, Orchestre Albany, N. Y.

LA PRESSE

4 h. 30 à 5 h. p.m. — Concert du Ritz.
5 h. à 5 h. 30 p.m. — Orchestre de danse de Jack Denny.
5 h. 30 à 5 h. 45 p.m. — Causerie de M. J. Massé.
5 h. 45 à 6 h. 15 p.m. — Mercuride.
6 h. 15 à 6 h. 30. — Causerie de Mlle Idola St-Jean.
6 h. 30 à 7 h. p.m. — Hwaiking Shops Ltd, programme musical.
7 h. à 7 h. 15 p.m. — Causerie de M. Léo Cox, sous les auspices de l'Association des auteurs.
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m. — Programme musical Sapho.
7 h. 30 à 8 h. — Les musiciens Viau.
8 h. à 8 h. 30 p.m. — Programme "Bachelor's Cigar".
8 h. 30 à 9 h. p.m. — Croisières musicales du C. P.
9 h. à 9 h. 30 p.m. — Récital d'orgue (disques).
9 h. 30 à 10 h. p.m. — L'orchestre "Lasalle Coke".
10 h. à 10 h. 30 p.m. — L'Association nationale des marchands-tailleurs.
10 h. 30 à 11 h. p.m. — Concert de la chaine Columbia.
11 h. à 11 h. 10 p.m. — Fédération des Oeuvres Sociales de Santé.
11 h. 10 à 11 h. 30 p.m. — Orchestre de danse.

LES DECOUVERTES SCIENTIFIQUES DU MONDE

Cité Vaticane. — Un "journal parlant", organisé par le Vatican, sera dans l'air, du poste de radiophonie du Vatican, vers la mi-avril.

Les nouvelles qui seront irradiées comprendront les dernières découvertes scientifiques du monde, annoncées par l'Académie pontificale des Sciences. Les émissions seront faites en plusieurs langues. Parmi les personnes qui seront au microphone, mentionnons le Père Stein, pour l'astrologie, et le professeur Nevianni, pour la biologie. Le temps des émissions sera annoncé plus tard.

"Allo Tout le monde"

EDNA WALLACE HOPPER

La seule femme au monde qui est toujours demeurée jeune, dévoile aux radiophiles plusieurs de ses Secrets de Beauté, de Santé et d'Alimentation. Remarquez bien les programmes locaux de la Chaine N. B. C.

CAPTEZ

Chaque mardi et jeudi, CFCF — Montréal, à 2.30 P.M.

Ne toussez plus
PRENEZ LE
SIROP GAUVIN
POUR LE RHUME

LA PRESSE ALLEMANDE EST INDIGNEE

Berlin, — Le ferme discours prononcé par M. Maginot, à la Chambre, au cours de l'année, et où il établit d'une façon précise la légitimité de la position française vis-à-vis du désarmement et montre ce qu'on de peu fonde les prétentions allemandes, a soulevé l'indignation de certains journaux de Berlin.

C'est ainsi que le "Courrier de la Bourse" qui est, en certaines circonstances, le porte-parole du gouvernement écrit:

"Le discours du ministre de la Guerre français a provoqué à Berlin la plus vive sensation et la plus profonde indignation. Les déclarations faites par le ministre français sur l'application du traité de paix sont considérées en haut lieu comme une falsification de l'histoire, car, par le traité de Versailles, l'Allemagne s'est déclarée prête à désarmer à condition que les autres puissances désarment plus tard elles aussi".

Et le journal conclut en ajoutant que vraisemblablement le général Groener, ministre la Reichswehr, saisira la première occasion pour répondre à M. Maginot.

Communiquez-nous vos nouvelles

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, recourez à nos

ANNONCES CLASSIFIEES

6 annonces de 25 mots pour $1.00

Succès assuré. Essayez dès aujourd'hui

Tarif des Annonces Classées Téléphone, 457

1—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements assemblées.
Maximum 60 mots. 1ère insertion $0.50. Chaque insertion subséquente, $0.25. Chaque mot additionnel $0.01.
Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons deux fois plus si l'annonce n'est pas payé d'avance.
Ces événements sont publiés gratuitement dans le carnet social et dans les courriers.

2—Annonces Classées Courantes Téléphone, 457

$0.01 sous le mot, 6 insertions pour le prix de 4.
Les annonces classées doivent être consécutives.
Surcharge de 50 p.c. pour petites annonces avec bordure, caractère ou titres spéciaux.
Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons le double si l'annonce n'est pas payée d'avance.

DIVERS

RADIO ... RADIO ... RADIO
L'installation d'un HAUT-PARLEUR DYNAMIQUE sur votre Radio en fera un appareil moderne. L'élimination de bruits provenant soit, de moteurs de machine à laver, machine à coudre électrique, X-Rays, réfrigérateurs électrique et différentes installations électriques de même qu'une foule d'autres bruits de même nature peuvent être éliminés. Réparations de toutes sortes sur toutes marques d'appareils. Consultez notre Expert R-T ou Ecrivez-lui.
RADIO SERVICE & SPECIALTY
2, rue Ste Anne, Chicoutimi.

A LOUER

A LOUER. — A louer pour le 1er mai, logement occupé par M. Roy, avocat. Ce logement de 8 appartements est chauffé avec tous les avantages modernes, et près de la Cathédrale. S'adresser à Aclard Tremblay, 71 rue Racine, Chicoutimi, P.Q. 26-3-31

A LOUER. — Un des meilleurs logements est à louer au no 55, rue Price, 7 appartements, avec chambre de bain en plus, et système de chauffage. S'adresser à M. J.-H. Murray, 57, rue Price, ou au bureau de la ville. J.N.O.

A LOUER. — Maison de 9 appartements, très chaude, chambre de bain, installation eau chaude et froide, cave et hangar. S'adresser au No. 66 avenue Bégin, ou par téléphone: 246. 26-3-31

A VENDRE

A VENDRE. — Une couveuse électrique capacité 120 oeufs avec tourneur d'oeufs automatique et une éleveuse coloniale, capacité 200 poulets. Un broyeur Letsofa Mann, no 5. Le tout en parfaite condition. Prix avantageux à un prompt acheteur. S'adresser à J.-T. Laferrière, 15 Ave Ste-Famille, Chicoutimi. 27-3-31

A VENDRE. — UN char Essex, pratiquement neuf, à vendre à un prompt acheteur pour argent comptant ou sur plan de finances.
S'adresser à M. C.-H. Robitaille, 6 rue St-Frs-Xavier, Chicoutimi-Est. 28-3-31

A VENDRE. — Véritable occasion, une suite de neuf morceaux pour salle à manger et quelques autres meubles pour disposition immédiatement.
S'Adresser à J.-H. Wilson, 919, rue Coulombe, ARVIDA. 25-3-31

A VENDRE. — Un camion Ford 1927, belle carrosserie, en bon état. Pneus à l'état de neuf. Réelle occasion à $175.00. S'adresser 47 rue Montcalm, Chicoutimi.

A VENDRE. — Ménage à vendre sans réserve tant qu'il y en aura. S'adresser au No. 83 Rue Bossé, en face de l'Eglise du Bassin. 2-4-31

A VENDRE. — Une bonne laveuse Blackstone en parfaite condition, à un prix très réduit. S'adresser à 125, Racine, Chicoutimi. Tel.: 755. 31-3-31

TERRES A VENDRE. — Deux belles fermes, terrain fertile et uni. Près de station, bons chemins et à proximité de plusieurs villes, bonnes bâtisses, vendra pour cause de maladie. S'adresser à Adélard Grégoire, St-Eugene de Grantham, Que. J.N.O.

VRAI BARGAIN. — Laveuse Gainaday en parfaite condition à vendre pour $79.00. Termes si désirés. Cause: n'avont plus besoin. S'adresser à 125, Racine, Chicoutimi, Tel.: 755. 31-3-31

PERDU

PERDUES. — Une paire de raquettes a été perdue jeudi dernier de la Côte de la Réserve à la Rivière-du-Moulin. On reconnaitra ces raquettes à la marque X qu'elles portent sur leurs bouts. On est prié de remettre ces raquettes au Progrès du Saguenay ou à M. Chs Morin, rang St-Martin.

PERDUE. — Une sacoche, cuir couleur sand, contenant chapelet nacre de perle, collier perles satin, jeu de cartes, argent environ $8.00 à $9.00 a été perdue sur le chemin de Chicoutimi à Bagotville. Récompense promise à celui ou celle qui la retrouvera.
S'adresser soit au Dept. des Annonces, "Le Progrès", ou appeler 127, ARVIDA. 25-3-31

LE MINISTERE DE L'ALIMENTATION ALLEMANDE

Berlin. — Le ministre allemand de l'Alimentation, M. Schiele, a développé longuement, devant le Reichstag le programme agraire du gouvernement. Il a expliqué notamment que les transformations des conditions du marché mondial ne permettaient plus l'exportation de la surproduction agricole de l'Allemagne. Il est donc devenu le caractère de sa production. C'est pourquoi le programme gouvernemental prévoit entre autres choses la réduction de la production de certaines céréales, notamment du seigle et de l'avoine et le développement de la production du blé et de l'orge. En ce qui concerne le sucre, on s'efforcera de consacrer l'excédent de la production à l'alimentation du bétail. Des mesures sont également prévues en faveur de l'industrie laitière.

M. Schiele a enfin demandé pour le gouvernement, des pleins pouvoirs, en matière douanière, afin qu'il soit à même de fixer, selon les circonstances, les tarifs douaniers sans avoir besoin d'en référer au préalable au Parlement.

On annonce, par ailleurs l'ajournement à une date ultérieure de la décision sur les tarifs douaniers concernant les beurres et les fromages, viande et le bétail, décision sur laquelle une entente n'a pu être réalisée au sein du Cabinet. On sait que ne augmentation de ces tarifs douaniers est demandée par M. Schiele et qu'on s'y oppose généralement, crainte de représailles de la part des Etats voisins. C'est le cas, notamment, de la Pologne où l'on se occupait de ce projet à la veille du jour où devant la Commission des affaires étrangères de la Diète de Varsovie, M. Zaleski doit motiver la ratification de l'accord économique polono-allemand.

On apprend, du reste, à ce propos que le Cabinet du Reich aurait sérieusement examiné la question de la ratification du traité de commerce germano-polonais et de l'accord économique de Genève, d'après lequel les Etats participants s'engagent à ne pas augmenter les droits de douane sauf circonstances présentes ou leur législation intérieure les y obligerait pas.

26 pièces de coutellerie gratis

à tous ceux qui vendront 150 paquets de graines à 6 cts, retournez le montant de la vente et vous recevrez cette prime ou une autre à votre choix dans notre Catalogue envoyé sur demande. Ecrivez à:

ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Québec.

Propagez le "Progrès"

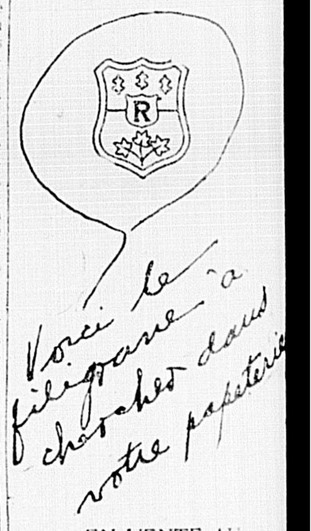

EN VENTE AU
SYNDICAT des IMPRIMEURS
DU SAGUENAY
Imprimeurs — Libraires — Editeurs
12, AVE LABRECQUE
Chicoutimi, — — P. Qué.

On demande

ATTENTION. — NOUS ACHETO payons haut prix: meubles de main et lingerie de toutes sortes. — timi Exchange Furniture, 3 Avenue rin, Bloc Gaudreault & Gagnon, Chimi. Tél.: 511. 27

ON DEMANDE. — Les personnes auront de la couture à faire faire mêne Bouchard, modiste, 29 Ave. Lique, Chicoutimi.

ON DEMANDE. — On demande à ter des actions de "OBALSKI M CORPORATION". Faire offre, pr quantité, à Casier Postal, 42, Chico

ON DEMANDE. — Un char, de rence un coupé, à acheter à $0.30 plastre, marque Ford ou Chevrolet dèle 1930 ou 1929.
S'adresser à Henri Gagnon, 5 rue Famille, ou rue Racine, bloc Gaudr Gagnon.

AVIS AU MAGASIN DE DETAIL Quand vous demandez de la poudre ver, du Lux ou toutes autres poudres mandez donc au magasin de Gros la meuse Poudre WASHO, essayez-la tributeur, Pierre Simard, Ste-Croix St-Jean, P.Q.

TERRES DEMANDEES. — Je s acheteur de 100 à 200 acres de terre, bien organisés et pas trop loin centres; et je suis disposer pour cons jusqu'à $4.500, et plus et la balance termes raisonnables. Envoyez détail prix par lettre à: Boite 745 Jonq Cie Chicoutimi. Pas d'Agents.

Servantes demandées

ON DEMANDE. — Servante sér demandée ayant bonne éducation rences exigées, s'adresser à 10 Ave Séminaire. Tel.: 454.

A.-F. Mercier : Administrateur — Eugène L'Heureux : Directeur

Le "PROGRES DU SAGUENAY"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée, Chicoutimi
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, Ave. LABRECQUE
TELEPHONE : ECHANGE PRIVE, No 457; LIBRAIRIE 456

Membre de l'A. B. C.; membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association.—Correspondants dans tous les coins de la région. —Représentants spéciaux à Québec, Montréal et Toronto.

ABONNEMENT

VILLE de Chicoutimi: $4.00 par année; CANADA: $4.00; ETATS-UNIS: $7.00; UNION POSTALE: $10.00.

FEUILLETON DU PROGRÈS

PÉRÉGRIN

Par La Comtesse Ida Hahn-Hahn

Traduit de l'Allemand

Par MARC VERDON

No 96

agréables, de l'autre, elle ne pouvait souffrir sa fermeté et sa décision de caractère. Elle ne répondit que par quelques brèves et sèches paroles aux remerciements d'Héliade. Quant à Jacobée, elle ne pouvait revenir de son étonnement que ce couple de grands seigneurs fût venu à Heidelberg tout exprès pour chercher Héliade.

—Cette demoiselle est une grande de perte pour moi, Jacob, dit-elle; elle me débarrassait d'une quantité de choses insupportables à faire, et vraiment madame ne l'épargnait pas plus que vous et moi.

A Justine, elle dit fermement.

—Comment s'arrangera madame pour qu'on lui fasse la lecture? Je ne puis vraiment pas me résoudre à faire toujours impatienter madame.

—Je me suis arrêtée à une autre combinaison, répondit Justine, et je prendrai une lectrice pour un certain nombre d'heures par jour. Je ne dicterai plus de lettres maintenant avant mon opération, et après celle-ci, je retournerai à Tannhof le plus tôt possible. Une demoiselle de compagnie ne franchira plus le seuil de ma demeure.

—Ah! madame en voit elle-même les inconvénients, s'écria Jacobée d'un ton triomphant. Dans les commencements, elle voulait me mettre sous les pieds de cette demoiselle noble, et... maintenant elle est contente d'en être débarrassée, tandis que moi je suis toujours là, et je reste.

—Tu restes? répéta Justine. Il me semble Jacobée, que cela dépend uniquement de moi; si tu me contentes, tu resteras en effet; sinon tu partiras.

Héliade quitta Heidelberg avec une inexprimable sensation de tristesse. Les années qu'elle y avait passées avaient modifié du, tout au tout son existence, et avaient opéré une révolution totale de tout son être. Elle était arrivée à Heidelberg, joyeuse et gaie, ayant toute la fraicheur de l'enfance et toute l'élasticité de la jeunesse. Elle pressentait bien en regardant sa mère que la vie est grave et solennelle, qu'on y rencontre de tristes et difficiles devoirs; si elle s'efforçait, autant qu'il était en elle, d'égayer cette tristesse, d'alléger ces devoirs, elle n'était pas accablée de leur poids. Entre elle et l'amertume de la vie il y avait sa mère! Mais ce rempart d'amour s'écroula pour Héliade le jour où Colomba descendit dans la tombe. Seule auprès de son père désolé, elle ne fut plus abritée contre les tempêtes et les orages; le soleil disparut de son horizon, du jour où elle appela en vain sa mère!... Sans doute, une autre amour vint faire vibrer les fibres de son coeur... il s'infiltra dans le plus profond de son âme, mais précisément à cause de cette mystérieuse profondeur, il l'enveloppait d'une telle atmosphère de mélancolique douceur, qu'elle ne savait pas s'il apportait le bonheur ou la souffrance! Et au même moment où elle apprit que c'est un grand bonheur lorsque deux coeurs se penchent l'un vers l'autre pour s'unir de liens indestructibles... son bonheur dut s'écrouler à sa parole... par son ordre pour ainsi dire et sa propre main brisa d'un coup le coeur de son père... celui de Pérégrin... et le sien propre. Tandis qu'elle s'abreuvait ainsi à l'amer calice du renoncement à elle-même, elle fit un progrès de plus dans la voie des tribulations, et dut souffrir une douleur dont l'immensité n'est pas même pressentie par le monde. Elle dut sonder l'abime dans lequel se débattait l'âme de son père, et l'angoisse qui en résulta pour elle fut plus cruelle que la ruine de ses espérances, car celles-ci provenait d'un courageux sacrifice, et le sacrifice qui découle de la croix, s'il initie aux douleurs du crucifiement, donne aussi part aux grâces qui en proviennent. Le sang de notre coeur, lorsqu'il coule sur la croix du Sauveur, devient un baume pour les blessures mêmes dont il s'échappe, et c'est ce qu'éprouva Héliade, pour les peines qui la regardaient directement. Mais l'état de mort spirituelle dans laquelle végétait son père n'était pas de ces douleurs qui portent avec elles la consolation. S'il ne sortait pas de cet état, n'encourrait-il pas l'éternelle malédiction de Dieu...? Terrible possibilité! plus cruelle mille fois pour l'âme d'une Héliade que les plus déchirants sacrifices personnels! L'année où instruite de la vie de son père, elle le vit persister dans son indifférence et son apathie, fut pour elle un long et douloureux chemin de la croix. Mais la miséricorde divine lui ménagea, au terme de cette voie douloureuse, non pas un Golgotha, mais un Thabor...! Heureux instant qu'elle avait si chèrement acheté, mais aussitôt après lequel elle se trouva seule au monde auprès d'un second tombeau! Nouvelles épreuves après ces coups redoublés! Elle dut apprendre par expérience combien est amer le pain de la dépendance... quelles difficultés inouies les déshérités de la terre rencontrent dans leurs efforts pour *gagner leur vie*, comme l'on dit dans le langage du monde. Et enfin, subissant les épines quotidiennes de sa nouvelle position avec un courage et une abnégation dont elle trouvait le secret dans la force sublime que donne la religion, une nouvelle secousse attend son coeur... elle apprend qu'un étrange et mystérieux bouleversement s'est fait dans la destinée de celui auquel elle a pu renoncer en tant qu'il s'agissait de son bonheur ici-bas... mais qu'elle n'a point banni de la place qu'il avait su conquérir dans son coeur!

Au moment où un nouvel avenir s'ouvrait devant elle, où elle disait adieu au théâtre de tant de larmes, Héliade se sentait involontairement portée à revoir en esprit toutes ces tristesses qui avaient obscurci ses jeunes années.

—Comme tu es triste, chère enfant! lui dit lady Arran qui avait tout à fait adopté avec elle l'affectueux tutoiement d'une mère.

—Peut-il en être indifféremment? répondit Héliade avec douceur. — Lorsque je suis arrivée ici, j'étais heureuse et insouciante, entre mon père et ma mère... et je m'éloigne orpheline...!

—Admire avec moi la bonté de Dieu! lui dit lady Arran avec cette soumission aux décrets de la Providence que le catholicisme seul peut donner;—j'ai perdu mes deux fils, et je te rencontre, chère Héliade, pour les remplacer... et toi, tu retrouveras en nous tes parents.

Héliade se hasarda à demander quelques détails sur ces deux jeunes trépassés. L'aîné avait témoigné depuis sa plus tendre enfance cet amour des choses éternelles, qui rend indifférent pour les joies et les avantages terrestres. Le bill d'émancipation n'avait point encore été donné alors pour l'Irlande; il n'y avait donc point de collèges, de séminaires catholiques dans cette contrée. L'Angleterre se vantait d'être la protectrice de la liberté, de la dignité humaine, du droit individuel, et se targuait pour cela de sa "Magna Charta" qui est sans doute le palladium de la liberté anglaise, mais qui aussi date du temps où la nation était encore catholique. Jamais les courtisans déshonorés qui se trainaient au pied des trônes ensanglantés de Henri VIIIet d'Elizabeth n'auraient pu, de l'avilissement de leur honteuse apostasie, s'élever à la conscience de la dignité humaine qu'avaient les barons anglais qui se présentèrent un jour avec leur "Magna Charta" devant le roi Jean sans Terre. Comme l'anglicanisme est une institution mesquine, inanimée, plus politique que religieuse, il rendit l'Anglais un rude et brusque individu, et fit de "Merry old England" une nation aussi glacialement froide que peut la rendre l'égoisme qu'elle éprouve pour tout ce qui n'est pas l'individualité de son île. En premier lieu, sur ce chapitre se trouve le catholicisme; il n'avait pas même le droit d'exister. L'anglicanisme vit des traditions de

(à suivre)

Traitez L'IMPURETÉ du SANG

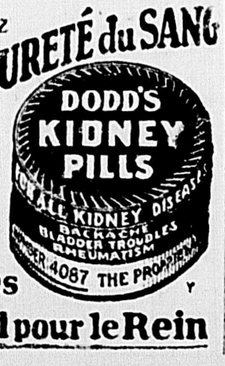

Pilules Dodd pour le Rein

... Ne pensez pas que vous échapperez au péril de mort par un de ces miracles sociaux qu'attendent ceux qui sont incapables d'efforts ou de suite dans l'effort; le malheur social prochain ne sera conjuré que par la rentrée de Dieu et de la loi de Dieu dans les organismes sociaux: Dieu dans l'école, Dieu dans la famille, Dieu dans la cité. Voilà le remède et le seul.

Mgr CEZERAC

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

L'unité mondiale est un problème d'ordre moral par conséquent un problème d'ordre religieux. Le mon ne sera jamais en paix tant que les âmes ne seront p atteintes, et la religion seule atteint les âmes. C'est sur roc solide des traditions chrétiennes qu'il faut reconstrui l'édifice international

Mgr GIBIER

MERCREDI, 25 MARS 1931

La grande prière de l'Eglise

II

LE MOUVEMENT LITURGIQUE

La **Semaine Liturgique** d'Ottawa, qui tiendra ses assises en avril prochain, marquera l'entrée solennelle et pour ainsi dire officielle de notre pays dans le grand mouvement de rénovation liturgique commencé sous le règne de Pie X.

Quelle est l'origine de ce mouvement et quel en est le but? C'est ce que le présent article essaiera de dire, aussi brièvement que possible.

Pour trouver l'**origine** du mouvement, il faut remonter au **Motu Proprio** du 22 novembre 1903. "Notre plus vif désir, y déclarait Pie X, étant que le véritable esprit chrétien refleurisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir avant tout à la sainteté, à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour y puiser cet esprit à sa source première et indispensable, savoir: la participation active aux saints mystères et à la prière publique et solennelle de l'Eglise."

Tels sont les **premiers mots** du document pontifical que Pie X, à peine élevé sur la chaire de S. Pierre, adressa au monde catholique. On peut dire qu'ils révèlent toute l'âme du saint Pape et contiennent en germe l'oeuvre entière de son pontificat: faire refleurir le **véritable** esprit chrétien dans le monde, afin de "tout restaurer dans le Christ". Que l'on parcoure la suite des principaux actes de son règne et l'on remarquera que tous, directement ou indirectement, tendent à ce but. Et par quel moyen? En pressant les fidèles d'aller "puiser cet esprit à sa source première et indispensable, savoir: la participation active aux saints mystères et à la prière publique et solennelle de l'Eglise."

Il suffit de rappeler son **Motu Proprio** sur la musique et le chant sacrés; sa lettre au Cardinal Respighi (8 déc. 1903), dans laquelle il insiste sur la célébration des Vêpres, "qui doivent être chantées en chant grégorien pour que tous les fidèles puissent y prendre part"; son **Introduction aux Fêtes** de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints (14 juin 1905), "pour inculquer aux fidèles la connaissance si nécessaire de la liturgie"; son décret du 20 décembre 1905 pour rétablir la pratique traditionnelle de la communion fréquente et même quotidienne; celui du 8 avril 1910 pour remettre en honneur la communion des petits enfants; sa Bulle **Divino Afflatu** du 1er novembre 1911, "pour ramener le S. Office du Bréviaire aux traditions liturgiques des âges de foi".

C'est donc, disons-nous, dans le coeur du **saint** Pape Pie X et dans son **Motu Proprio** de novembre 1903 que prit naissance le mouvement liturgique actuel.

En fait, de ce moment-là date la magnifique efflorаison des oeuvres qui sont aujourd'hui en voie de relever la Liturgie de la décadence et du discrédit où, depuis la Renaissance, l'avait peu à peu fait tomber l'esprit individualiste et gallican, donc anti-liturgique, des quatre derniers siècles. En Belgique d'abord, sous la vigoureuse impulsion du Cardinal Mercier et grâce au concours des abbayes bénédictines; puis en France, en Hollande, et peu à peu dans tous les pays de l'Europe, ce mouvement de retour aux traditions liturgiqus des siècles de foi a pris des rapides développements, qui déjà produisent les plus consolants résultats. Il y a lieu d'espérer qu'il enveloppera bientôt le monde catholique tout entier.

Ce n'est pas à dire qu'avant Pie X, il ne s'était rien fait pour restaurer la Liturgie. Dès le milieu du siècle dernier, Dom Guéranger et, à sa suite, les moines bénédictins, s'étaient constitués les champions de l'antique Liturgie romaine. Et ils n'avaient pas travaillé en vain. Mais pour réduire à la raison la piété individualiste et le dévotionisme sentimental de notre temps, l'apostolat bénédictin avait besoin de s'appuyer sur une force supérieure. Il ne fallut pas moins que l'autorité de Chef de l'Eglise.

Grâce à Dieu, la voix de Pie X a été entendue.

C'est donc à lui que revient principalement l'honneur du renouveau liturgique.

Il en est véritablement le Père.

On l'a surnommé le Pape de l'Eucharistie. Il serait peut-être plus exact de l'appeler le Pape de la Liturgie.

A la rigueur, ce qui précède pourrait suffire à indiquer le **but** du mouvement.

Nous croyons toutefois utile d'insister un peu. Il importe qu'on saisisse exactement la portée des efforts qui se font pour restituer à la Liturgie la place qui lui appartient dans la vie chrétienne.

Pour restaurer "le véritable esprit chrétien', il faut, selon Pie X, ramener les fidèles "à la source **première** et **indispensable** de cet esprit (unde Christi sensus desumitur et alitur), à savoir: la **participation active** aux saints mystères et à la prière publique et solennelle de l'Eglise".

Dom Beauduin explique ainsi la pensée du S. Pontife :

"La vie de Die uest dans le Christ; la vie du Christ est dans la hiérarchie de l'Eglise; la hiérarchie la réalise dans les âmes par son pouvoir sacerdotal; ce pouvoir sacerdotal s'exerce par cet ensemble d'actes authentiques accomplis conformément aux livres liturgiques: Missel, Bréviaire, Rituel, Cérémonial des Evêques, Pontifical, Martyrologe: ces actes sont donc la source première et indispensable de la piété catholique." (La Piété de l'Eglise, p. 11).

Faire participer les fidèles le plus activement possible aux actes du culte public et officiel de l'Eglise: tel est le but du mouvement.

Cette participation requiert une certaine initiation aux formules rituelles, aux cérémonies, à leur signification dogmatique et symbolique comme à leur origine historique.

Mais elle demande surtout qu'on **vive** les vérités les plus essentielles de la religion. "La piété du peuple chrétien et, dès lors, ses actions et sa vie, ne reposent plus suffisamment sur les vérités fondamentales qui constituent l'âme de la liturgie: la destination de toutes choses à la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit; la médiation nécessaire et universelle de Jésus-Christ; la place centrale du Saint-Sacrifice eucharistique dans la vie chrétienne; la mission de la hiérarchie dans notre union à Dieu; la réalisation visible de la Communion des Saints. Tous ces dogmes, que chaque acte liturgique met en action, sommeillent au fond des âmes; le peuple chrétien en a perdu conscience.

"Transformons l'assistance routinière et ennuyée aux actes cultuels en une participation active et intelligente; apprenons aux fidèles à prier et à confesser ensemble ces vérités, et la liturgie ainsi pratiquée réveillera insensiblement une foi endormie et mettra en valeur, dans la prière et l'action, les énergies latentes des âmes baptisées : "**le véritable esprit chrétien refleurira et se maintiendra parmi les fidèles.**" (La piété de l'Eglise, p. 15).

En un mot, le but du mouvement actuel, est de **remettre en honneur la piété liturgique.**

Qu'on se garde bien toutefois de croire que la piété liturgique se pose en adversaire de la prière privée. La piété liturgique suppose la prière privée, indispensable pour préparer l'âme à la louange officielle, pour lui permettre de l'accomplir dignement et d'en retirer tous les fruits de sainteté qu'elle comporte.

Tout ce qu'elle réclame, c'est qu'on lui accorde le rang qu'elle doit occuper dans la pratique et dans l'estime des enfants de l'Eglise.

L.-D. LEMIEUX, ptre

Circulaire sur le bois à papier

M. Piché, chef du Service Forestier, met en garde le vendeur canadien contre la concurrence russe.

Depuis 1929, les Etats-Unis ont commencé à recevoir du bois à papier provenant de Russie. L'an dernier le total de ces importations s'élevant à 175,000 cordes. Environ un cinquième de cette quantité a été déchargée à Sorel et aux Trois-Rivières pour être rechargée à bord de wagons et expédiée aux Etats-Unis.

Nous avons eu l'occasion d'examiner ce bois russe et de constater qu'il est composé entièrement d'épinette et que le diamètre des pièces varie de 4 pouces et que le bois est écorcé à la main (plané).

Ce bois russe est 100 p. c. de bonne qualité. Comme il est possible que ces envois se continuent, il y a lieu de craindre que les acheteurs américains ne deviennent de plus en plus sévères au sujet de la réception des bois qu'ils achètent ici. C'est pourquoi nous tenons à avertir les personnes qui fabriquent ou qui achètent du bois de pulpe, dans le but de l'exporter aux Etats-Unis, qu'elles doivent prendre toutes les précautions voulues pour n'envoyer que du bon bois.

En effet, dans le passé, les bois exportés comprenaient une certaine proportion de sapin, qui n'était pas toujours de bonne qualité car plusieurs pièces renfermaient du bois rouge; de plus, l'on utilisait du bois sec provenant d'arbres incendiés, qui pour cette raison, présentait non seulement des taches de charbon mais aussi de trous de vers; enfin plusieurs pièces étaient aussi décorées de gros noeuds. Il est à craindre que les Américains ne se montrent plus exigeants qu'ils ne l'ont jamais été, et cela voudrait dire que, de un quart à un tiers du bois, qui autrefois était envoyé aux Etats-Unis sera dorénavant rebuté.

Comme c'est l'habitude pour l'acheteur américain de refuser non seulement le paiement du bois rejeté mais aussi de réclamer les frais de transport (fret) sur ces mêmes bois, il s'ensuivrait une réduction considérable dans les recettes du vendeur et celui-ci doit prendre toutes ses précautions pour éviter pareil accident.

Nous engageons donc les fabricants de bois à papier de se montrer très particuliers et de chercher à produire, à aussi bon marché que possible des bois de bonne qualité. Il n'y a qu'un moyen efficace pour arrêter l'invasion des bois russes, c'est de vendre nos bois sur le marché américain à un prix tel que nos compétiteurs ne puissent y faire de profit. Or, les prix actuellement cotés sont assez bas pour entraver fortement toute concurrence étrangère.

Nous croyons nécessaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter cette invasion vu que les bois russes sont fabriqués par de pauvres prisonniers et aussi parce qu'une partie des fonds obtenus par la vente de ces bois, servent à soutenir une propagande néfaste contre la société, la religion et la famille.

Nous espérons aussi que les propriétaires de terrains privés se montreront très prudents dans l'exploitation de leurs petites forêts afin de ne couper que l'accroissement net annuel pour conserver intact leur domaine forestier, leur terre à bois, dont ils ont un si grand besoin pour s'occuper durant la morte saison et se procurer avantageusement les bois de chauffage et les bois de construction dont tout cultivateur a constamment besoin pour son exploitation agricole.

G.-C. Piché,
Chef du Service Forestier.

SUJET DE SEMAINE SAINTE

POUR REPONDRE A L'APPEL DU CHRIST CRUCIFIE. — Nos lecteurs ont certainement entendu parler de Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth, et du "message" qu'elle transmet au monde moderne: *"Revenez à la Passion du Christ!"*

Nous sommes heureux de faire connaître l'excellente *Revue de la Passion*, mensuelle, illustrée, dirigée par les Pères Passionistes français, dont le but est de promouvoir le culte de Jésus en Croix et de N.-D. des Douleurs. Trois mots résument son programme: Edifier, instruire, réconforter. — Beaucoup d'âmes y puisent déjà lumière, force, consolation. On peut demander un spécimen gratuit à cette adresse: *Revue de la Passion*, Tonneins (Lot-et-Garonne), France. Abonnement annuel: 1 dollar.

SOMMAIRE DU NUMERO DE MARS 1931

L'Unique Artisan de la Paix Sociale (P. Amédée, C. P.). — La Passion annoncée (Félix Klein). — In manus tuas, *poésie* (Guy d'Aveline). —Les faits de Konnersreuth: ce qu'en pensent les médecins (Dr Georges Battistelli). — Pèlerinages: Notre-Dame de Pitié de St-Carré (C. d. N.) (L. B.). — Jérusalem au temps de la Passion, *suite* (Alfred Carlier). — Méditation pour le Jeudi-Saint (J. Luc). — Chronique et Faits divers. — Bibliographie.

Sur le Pont de Ste-Anne

Vlan! Voilà que nous aurons le pont de Ste-Anne. Le *pilier* a fait son oeuvre, après avoir résisté à l'avalanche de toutes les glaces qui ont passé.

La foi transporte les montagnes ... et construit les ponts.

Tous les plaisirs viennent ensemble: les piétons respirent la poussière tout en avant à éviter les mares d'eau.

Les automobilistes les plus aimables sont ceux qui évitent d'éclabousser les piétons. Les autres ... sont les autres.

Avez-vous pensé aux pauvres en jouant aux cartes? Il vous est permis de vous reprendre, si vous avez été distrait.

C'est l'heure de l'horloge. Demandez à M. Alain, gérant de la Circulation au PROGRES, qui la distribue par centaines *gratuitement*.

La colonisation

D'une paroisse à l'autre avec M. l'abbé Jean Bergeron, grâce à son rapport au gouvernement provincial.

BAGOTVILLE

Cette paroisse n'est guère plus jeune que St-Alexis et recèle encore d'immenses terrains incultes; d'abord un carré de 5,500 acres en savane à fond d'argile, au sud du chemin Sydenham, et environ 4,000 acres dans les rangs 3, 4, 5, nord-est, chemin Sydenham.

Il faudrait dans cette immense savane, non seulement de petits fossés faits par les particuliers, mais quatre grandes artères qui coûteraient au maximum $20,000.

55 lots de cent acres sans perte, c'est une bonne demi-paroisse. Or une paroisse taillée de toute pièce dans la forêt coûte à l'Etat, en chaînage, chemins, ponts, etc., la somme de $250,000.

Or cette demi-paroisse, située entre la Ville de Chicoutimi et la demi-couronne de Villages de la Baie des Ha! Ha! coûterait:

4 grands artères	$20,000.00
Autres fossés	20,000.00
Chemins	20,000.00
Total	$60,000.00

Par conséquent $65,000 de moins qu'une demi-paroisse établie en pleine forêt.

L'autre demi-paroisse au nord-est du chemin Sydenham coûterait moins cher que la partie sud, puisqu'elle est plus facile de drainage. Il nous manque aussi de ce côté-là une route sur les rangs 3, 4 et 5, nord-est chemin Sydenham.

En attendant le jour où il nous tombera entre les mains un octroi de $20,000, il se fait tout autour de la savane de beaux petits travaux d'égouttement et plusieurs lots des rangs 1, 2 et 3 de Bagot se drainent et se défrichent.

L'ouverture du chemin entre les rangs 1 de Bagot et de Chicoutimi et le bout de chemin entre les rangs 2 et 3 de Bagot ont favorisé d'importantes améliorations sur une bonne douzaine de lots.

(à suivre)

Les dicts de la Presse

Cri significatif

Le Devoir, Montréal:

Il n'est pas trop tard pour noter le cri si plein de sens qui suivit la séance d'ouverture du parlement fédéral. Ouvrez les journaux: presque partout vous y verrez fortement noté dans le texte, quand il n'est point affiché sur sept ou huit colonnes, le fait que, pour la première fois depuis la Confédération, c'est un *Canadien* qui a lu le discours du trône. Et, partout, l'on sent qu'à noter ce fait, à le mettre en relief, le journaliste a éprouvé un sentiment de fierté. Sentiment naturel, inévitable, lié au plus profond de la nature humaine et qui présage la prochaine nomination d'un gouverneur général canadien.

Il est aujourd'hui réglé que c'est le gouvernement du Canada qui désigne le gouverneur général. M. Bennett n'a pas voulu ou n'a pas osé nommer un Canadien, mais l'échéance n'est qu'un peu retardée.

Toutes les circonstances du reste paraissent tendre à la rapprocher.

C'est ainsi qu'il est devenu, par exemple, apparent à tous qu'on avait dû s'adresser à deux ou trois endroits avant de trouver un noble anglais qui consentit à venir occuper Rideau Hall. Le fait a même été confirmé par un extraordinaire communiqué du gouverneur général de l'Irlande du Nord, et beaucoup alors, que la question n'intéressait guère jusque là se sont dit: Mais s'il faut colporter ces hautes fonctions, supplier les gens de là-bas de les accepter, encaisser d'humiliants refus avant de trouver quelqu'un qui consente à s'en charger, prenons donc quelqu'un de chez nous, et que ce soit fini!

Les circonstances ont ensuite fait qu'un Canadien, M. le juge Duff, prit effectivement le rôle du gouverneur général dans l'une des scènes les plus solennelles où celui-ci puisse être appelé à paraître et l'on n'a point constaté que cela fit grande différence. Alors, d'autres se sont dit: Mais pourquoi pas un Canadien tout le temps! ...

Et l'on n'a qu'à regarder autour de soi pour constater que les sujets ne manqueraient pas.

Bref, l'on peut sans grand danger risquer cette petite prophétie: A moins que l'on ne choisisse un prince du sang, l'un des tout prochains (sinon le tout prochain) gouverneurs-généraux sera un canadien.

Et bien rares alors ceux qui songeront à s'en plaindre.

LES FOUILLES A JERICHO PRES DE GAZA

Jérusalem. — Le professeur Garstang, qui est à la tête de l'expédition archéologique de Jéricho, annonce la mise à jour de la deuxième des tours qui marquent l'entrée de la ville. Contrairement à ce que l'on croyait, cette tour est située au nord de la première, et non au sud. Plusieurs murs datant de l'an 2,000 avant J.-C. et un antérieur à cette époque ont été également découverts. Des vases remontant à l'âge de bronze ont été trouvés intacts.

Les fouilles exécutées près de Gaza dans le sud de la Palestine, sous la direction de sir Flinders Petrie, auraient révélé l'existence de passage souterrains remarquables.

Les hommes se soignent mal. C'est à vous Madame de faire prendre à votre mari convalescent le tonique qui le mettra vite sur pieds. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

Le NOUVEL OLDSMOBILE

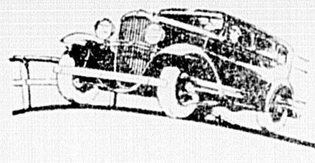

Essayez-le dans les côtes escarpées . . . et vérifiez son abondante puissance

Un nouvel Oldsmobile attend votre inspection dans nos salles d'exposition . . . vous pouvez le conduire . . . l'essayer! Payez-vous cette nouvelle expérience d'automobilisme qui vous attend au volant du plus bel Oldsmobile qui ait encore été produit dans la longue histoire de cette fameuse voiture.

Accélérez lorsque vous vous engagez dans une côte escarpée. Jetez un coup d'oeil sur le vélocimètre. Puis une fois rendu au sommet de la côte, calculez l'augmentation de vitesse de l'Oldsmobile. Voici la plus dure épreuve de la performance . . . et celle qui donne la meilleure preuve de la surabondance de puissance du nouvel Oldsmobile.

Venez aujourd'hui. Faites cet essai et jugez par vous-même de la valeur exceptionnelle de ce nouvel Oldsmobile . . . à ses nouveaux bas prix.

PRIX A PARTIR DE $1085 A L'USINE TAXES EN PLUS

TRANSMISSION A ENGRENAGES SYNCHRONISES *permettant de passer avec douceur et silence de la première en deuxième et en troisième . . . et de retenir en deuxième.*

TUBULURE AUTOMATIQUE *réchauffant le moteur rapidement et donnant une performance améliorée à toutes les allures.*

NOUVEAU DEMARRAGE FACILE *L'engagement du démarreur ouvre automatiquement le contrôle des gaz à la position appropriée au démarrage.*

CARBURATION DESCENDANTE *donnant plus d'énergie, plus grande vitesse, accélération plus rapide et plus de souplesse.*

CARROSSERIES FISHER ISOLEES *plus chaudes en hiver plus fraîches en été et d'un silence exceptionnel.*

NOUVELLE DEUXIEME VITESSE SILENCIEUSE *assurant une accélération douce et vive qui rivalise avec la grande vitesse en fait de silence.*

O5F-20

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

MOTEUR & SERVICE, LIMITÉE

303, rue Racine, — — CHICOUTIMI.

Voyez les modèles de l'OLDSMOBILE exposé dans les salles de notre vendeur.

CARTES

D'Affaires et Professionelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE, GRAVEL & BRASSARD
ARCHITECTES
Téléphone 356 CHICOUTIMI Edifice Taroux

AVOCAT

TEL. 929
R. FRADETTE
AVOCAT
B.A. LL. L.
195, rue Racine Chicoutimi
SUR LA COTE

AVOCATS

Cosselin & Gosselin
AVOCATS
20, Avenue Lafontaine
CHICOUTIMI
Tél., 296

COMPTABLE-AUDITEUR

FRS. PARADIS
Comptable-Auditeur
Courtier — Assurance
38, Avenue Morin
Chicoutimi
Tél.: 414.

Comptable et Liquidateur

WILLIE DUFOUR
Syndic autorisé
Comptable et Liquidateur
Règlements de faillite, concordats, compromis de toutes sortes. Collection de comptes
Renseignements et consultation gratuite pour toute affaire.
Tél.: 251 Casier postal 142
142 rue Price
Chicoutimi-Centre

GRATIS AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR
ENVOYÉ SUR DEMANDE
ECRIVEZ NOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
ET LE NUL STE-ANNE DE MONTREAL

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste
335, rue Racine, Chicoutin
Voisin du Théâtre
Tel., 880. Résidence, 88
Bureau ouvert de 7 à 8 h. soir.

MEDECIN

Dr J.-S. BÉLANGEI
MÉDECIN CHIRURGIEN
22, King George
KENOGAMI
(ancien poste du docteur Fluhmann.)

MEDECIN

Docteur
Ls-Ph. TREMBLA
MEDECIN-CHIRURGIEN
Diplômé des hôpitaux de Paris
Heures de Consultation
A. M.—Hôtel-Dieu St-Vallier
P. M.—211 rue Racine. (Résidence Ibs Bossé)
TEL. 149

NOTAIRE

HENRI GIRARD, N. P.
SYNDIC AUTORISE
BUREAU :
267, rue Racine Chicoutin
Tél.: Sag.-Qué. 688

MECANICIEN

PLUS DE TROUBLES DESORMAIS
avec vos machines à calculer, à écrire, caisse enregistreuse, balance calculatrice, etc.
Arthur G. Lebel
Mécanicien Spécialiste
vous réparera ces appareils de précision de tous genres, avec une garantie.
Prix Modérés
S'adresser : A.-G. LEBEL,
11, Rue Ste-Ursule
Tél., 1014 Chicoutimi-Ouest

Tôle

Tôle ne s'emploie, en français, que pour désigner le fer réduit en lames par le battage ou le laminage et dont on se sert pour faire des poêles, des toits et d'autres ouvrages. Il est incorrect d'employer ce terme pour nommer les ustensiles de cuisine qui servent à faire rôtir des viandes ou à faire cuire du pain. Il faut dire *lèchefrite, rôtissoire, plat à gratin, plat à rôtir, cuisinière*, dans le premier cas, et *moule à pain* dans l'autre.

LA MOMIE DE LARREY.

Un maréchal du premier Empire rencontra, un matin, Larrey, qui revenait du Caire. Le chirurgien invita le soldat à venir voir chez lui, le lendemain, une momie.

Une momie?... Toute la nuit le général rêva de ce fantastique animal exotique dont il venait d'entendre nom pour la première fois; et, l'aube, il courut chez Larrey qui montra sa capture.

Surpris de l'immobilité de la mie, il la palpa, la retourna, et à son ami:

—Mais... elle est morte?

Soyez catholiques en tout

INVENTIONS
Demandez le Manuel traitant des Brevets marques de commerce, etc.
MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.

AUX CULTIVATEURS

Du district de Chicoutimi

EXPÉDIEZ VOTRE CRÈME

-:- À CHICOUTIMI -:-

et sauvez sur les frais de transport. CALCULEZ quel montant vous économisez pendant une année, nous sommes certains que vous expédierez votre crème à

LA LAITERIE DE CHICOUTIMI
57, avenue Ste-Anne Chicoutimi
TELEPHONE : 508

PAGE DU SPORT

ES EQUIPES CANADIENNES N'ONT PAS EU DE CHANCE

es Canadiens et les Maroons ont été battus et le Toronto a fait partie nulle. Les Boston ont gagné leur partie dans la troisième période, comptant trois points en 6 minutes de jeu.

LES PROCHAINES PARTIES

Toronto, 25. — S. P. C. — Les jou- d'hier soir furent funestes aux uipes canadiennes, dans les pre- ères parties de détail pour la pos- ssion de la Coupe Stanley. Les Ca- diens, détenteurs du trophée, per- ent à Boston par 5 à 4, après 79 nutes d'un jeu passionnant. Les aroons subirent le même sort; mais ce fut la meilleure équipe qui l'em- rta. Les Rangers gagnèrent par 5 1. Les Toronto ne purent trioin- er des Chicago et la partie se ter- na par 2 à 2.

La défaite des Canadiens fut tra- ique. Les champions du monde dé- assèrent nettement leurs adversai- s durant la plus grande partie du nps. A la fin de la deuxième pério- , ils avaient l'avantage par 3 à 1.

Les points furent comptés par Johnny Gagnon, Nick Wasnie et Marty Burke. Les Bruins ne purent que compter une seule fois, Dit Clapper étant l'artiste.

A la troisième période, Sylvio Mantha compta le quatrième point des Canadiens. Les Bruins se lancèrent alors à l'attaque et égalisèrent le score en 6 minutes de jeu, Shore, Cooney Weiland et Owen enrégistrant les points.

Après 19 minutes de jeu dans la période supplémentaire, Weiland se lança pour attrapper la rondelle que Hainsworth venait de repousser et compta le point décisif.

La prochaine joute aura lieu à Boston demain soir.

Hier soir, les Blackhawks montrèrent une forme bien différente que celle de la semaine dernière, alors qu'ils subirent une défaite de 8 à 2, aux mains des locaux. La joute fut peu intéressante, les visiteurs se tenant sur la défensive et les locaux manquant de mordant.

Les deux équipes comptèrent dans la première période, Toronto prenant les devants sur un point de Bailey, après 12 minutes de jeu. Cinq minutes plus tard, les Chicago égalisaient les chances, March enrégistrant 1 point.

Ces deux points furent enrégistrés alors qu'un joueur se trouvait au pénitencier. March qui se signala hier soir, Jackson son adversaire ne semblait pas d'aplomb, donna l'avantage à son équipe durant la deuxième période, comptant un deuxième point. Les choses n'en restèrent pas là toutefois et moins d'une minute plus tard, Blair comptait le deuxième point des Leafs.

Ensuite, la partie devint très lente. Les visiteurs se trouvaient satisfaits du résultat et gardèrent 5 hommes sur la défense, pour annuler tous les efforts de leurs adversaires.

La deuxième joute de cette série aura lieu à Chicago demain soir. Le total des points décidera du vainqueur.

Sous la conduite de Bill Cook, le meilleur ailier de droite de la Ligue, les Rangers démontrèrent qu'ils voulaient rencontrer le gagnant de la série Toronto-Chicago. Bill donna l'avantage à son club dès la première période.

Dans la deuxième, il en compta un deuxième. Et dans la troisième, Paul Thompson et Keeling en enrégistrèrent deux autres avant que Nels Stewart puisse compter le seul et unique point des Maroons.

Les Maroons luttèrent vaillamment durant les deux premières périodes; mais ils furent complètement déclassés dans la troisième. La deuxième rencontre entre ces deux équipes aura lieu à Montréal demain soir.

AVIS D'HYGIENE

Les pots à barbe, les blaireaux et les rasoirs doivent être stérilisés par immersion dans de l'eau bouillante ou dans une solution désinfectante, immédiatement après chaque service

L'Unité Sanitaire, Cté Lac St-Jean

Le Chef Savant Recommande . .

CAR lui, tout comme des milliers de ménagères canadiennes, trouve le St. Charles économique, pratique et indispensable pour la cuisine.

Le Lait Evaporé St. Charles est un lait pur des campagnes, non-écrémé, dont on n'a soustrait que 60% d'eau. Sa riche pureté ne varie jamais, on peut s'y fier.— Vous le trouverez pratique, économique et il rehaussera le goût de votre cuisine.

Si vous ne l'avez pas encore essayé, téléphonez aujourd'hui même à votre épicier.

115 George St., Toronto

ST. C. 8F

LAIT ST. CHARLES de Borden SANS SUCRE EVAPORE

Les dernières joutes de la série Allan

Il ne reste que cinq équipes en lice: Winnipeg, Edmonton, Ottawa, Hamilton et Truro.

DEMAIN ET SAMEDI

Toronto, 25. — S. P. C. —Il ne reste plus que 5 équipes en ligne pour la Coupe Allan. Hier, North Battleford, champions de la Saskatchewan, furent éliminés par Winnipeg. Les représentants du Manitoba gagnèrent la partie par 2 à 0 et la série par 3 à 1. La première partie se termina par 1 à 1.

Winnipeg rencontrera maintenant Edmonton, qui ont éliminé Trail, représentant la Colombie Anglaise. Winnipeg paya cher sa victoire d'hier. Ken Moore, allier, alla s'écraser sur la palissade et se fractura un bras. Il ne pourra plus jouer cette saison.

Ce fut lui qui passa la rondelle à Carbutt pour le deuxième point. Son absence sera vivement sntie.

Edmonton et Winnipeg se rencontreront demain et samedi, alors que dans l'est, l'élimination se fera également.

Ce soir, le Rideau d'Ottawa rencontre le Hamilton, pour savoir quelle équipe aura le droit de se mesurer contre le Truro, qui ont éliminé la province de Québec en triomphant du McGill.

Le lendemain, le vainqueur se rencontrera avec le Truro jeudi et samedi, pour décider du champion de l'est. Les finales de la Coupe Allan devraient commencer lundi à Winnipeg.

Vedettes des joutes de détails

Nous donnons ci-dessous, par l'entremise de la "Presse Canadienne", la liste des joueurs qui, de quelque façon, se sont signalés dans les parties de détail.

	P.	B.	P.	P.	P.
Weiland, Boston	1	2	1	3	0
Clapper, Boston	1	1	2	3	4
Morenz, Can.	1	0	3	3	0
March, Chicago	1	2	0	2	0
B. Cook Rangers	1	2	0	2	0
Thompson, Rang.	1	2	0	2	0
Bailey, Toronto	1	1	1	2	0
Owen, Boston	1	1	1	2	0
Shore, Boston	1	1	1	2	6
Day, Toronto	1	0	2	2	5
Murdoch, Rang.	1	0	2	2	0
Adams, Chicago	1	0	2	2	4
Gagnon, Can.	1	1	0	1	0
Wasnie, Can.	1	1	0	1	4
Burke, Canadiens	1	1	0	1	2
S. Mantha, Can.	1	1	0	1	6
Keelings, Rang.	1	1	0	1	0
Stewart, Maroons	1	1	0	1	2
Leduc, Canadiens	1	0	1	1	0
Barry, Boston	1	0	1	1	0
Boucher, Rang.	1	0	1	1	0
Northcott, Mar.	1	0	1	1	0
Dillon, Rangers	1	0	1	1	0
Johnson, Rangers	1	0	0	0	2
Phillips, Mar.	1	0	0	0	2
Bun Cook, Rang.	1	0	0	0	5
Jerwa Rangers	1	0	0	0	2
McVicar, Mar.	1	0	0	0	2
Siebert, Maroons	1	0	0	0	4
Regan, Rangers	1	0	0	0	2
Galbraith, Rangers	1	0	0	0	2
Joliat, Canadiens	1	0	0	0	4
Larochelle, Can.	1	0	0	0	2
Gainor, Boston	1	0	0	0	2
Jackson Toronto	1	0	0	0	2
Graham, Chicago	1	0	0	0	2
Arbour, Chicago	1	0	0	0	2
Horner, Toronto	1	0	0	0	2

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Toronto, 25 — S. P. C. — Hier soir, les Pittsburgh causèrent une surprise désagréable aux Cleveland, en finissant la première partie d'élimination par 1 à 2, les Indians ne gagnant que par un point.

Leo Reise, joueur de défense, compta le premier point dans la première minute de la deuxième période. Environ 14 minutes plus tard, les Indians égalisèrent le score, Gray comptant sur le ricochet de McBride.

Young donna la victoire aux Cleveland en comptant le deuxième point sur une passe de Doraty, 8 minutes après le commencement de la troisième période.

A détroit, les locaux gagnèrent par 3 à 1 sur les London, pour terminer la saison régulière.

Résultat des parties

LIGUE NATIONALE

Boston, 5; Canadiens, 4.
Rangers, 5; Montréal, 1.
Toronto, 2; Chicago, 2.

LIGUE INTERNATIONALE
Pittsburgh, 2; Cleveland. 1.

Les Quilles

Arvida, 25. — Lundi soir, le 23 courant, se rencontraient les équipes de quilles Roberval-Saguenay et Main Office, qui se composaient comme suit:

R.-S.: R. Lépine, J.-F. Lalanne, J.-C. Belliveau, W. C. Duncan, H. Summers, J.-A. Pilote.

M. O.: A. Boivin, Pat. Buttler, B. Naddow, F. Robey, C.-E. Boivin R. Pedneault.

Les honneurs furent remportés par le Main Office qui roula ses trois meilleures parties encore jouées cette saison. La première partie fut gagnée par Roberval-Saguenay avec 35 quilles de surplus mais le Main Office s'étant rallié dans les deux autres triompha par un 49 quilles, ayant roulé 2491 et le R.-S. 2442.

Les quilleurs du M. O. sont effectifs et leur capitaine A. Boivin se distingue grandement par ses beaux coups.

Buttler se met en évidence.

Naddow, quoique calme, n'est pas moins un précieux aide à son club.

Robey joue en champion la dernière partie en roulant 189, on l'applaudit grandement et c'est cette partie qui décide du sort de la rencontre.

Nous vient C.-E. Boivin le brillant équipier qui ne cède à aucun l'honneur de ramasser ses "spares" et prouve une fois de plus qu'il est solide joueur.

Pedneault ne joue qu'une partie, travaille durement mais n'est pas couronné du succès et cède sa place à un autre.

Le Roberval-Saguenay, travaille fort. Summers le capitaine de l'équipe se montre très effectif en roulant 551 mais ayant faibli dans la 3ième, contribue avec regret à la défaite de son club.

Lépine fait grand honneur à son club, comme toujours et roule 554.

Belliveau joue en champion la 1ère partie, sont 198; mais faiblit dans la 2ième et 3ième.

Lalanne joue de malheur et semble se spécialiser à faire des trous si on en juge par le résultat qui ne fut pas loin du désastre.

Duncan roule 3 bonnes parties mais un peu de pratique sur ses "spares" lui serait d'un aide précieux.

Pilote après un repos de quelques parties, revient sur l'alignement à la 3ième avec de bonnes dispositions pendant la partie.

Quelques petits incidents se produisent pendant la partie.

Un équipier du Main Office en tombant se fait mal à la main. Un autre du Roberval-Saguenay se laisse flatter les doigts par deux boules. On dit même qu'une paire de bretelle se casse, résultat d'un dur travail sans doute. On omet le règlement en dépassant la ligne noire. Des spectateurs, supporteurs de l'équipe victorieuse semblent heureux du sort de que l'équipe adverse manque de beaux coups.

Enfin la partie finit et on se laisse amicalement comme toujours.

Les parties

LIGUE D'ONTARIO

Guelph à Oshawa.

LIGUE DU PACIFIQUE

Vancouver à Seattle.

COUPE ALLAN

Hamilton Tigers vs Ottawa Rideau, à Montréal, Forum.

FINALE, COUPE MEMORIALE

Ottawa Primrose vs Winnipeg Elmwoods, à Toronto.

LA FLOTTE AERIENNE ITALIENNE

Rome. — A la suite du décret de réorganisation de 1925, la flotte aérienne italienne s'est grandement augmentée et perfectionnée. Elle prévoyait, jusqu'en 1930, 78 escadrilles pour la flotte aérienne indépendante, 57 à la disposition de l'armée, 35 à la disposition de la marine, 12 à la disposition des troupes coloniales.

Elle compte actuellement 101 escadrilles (98 appareils): 58 pour l'armée aérienne, 20 pour l'armée, 13 pour la marine, 10 pour les troupes coloniales.

La flotte aérienne proprement dite comprend 26 escadrilles de reconnaissance (312 appareils), 19 escadrilles de bombardement (66 appareils), 10 escadrilles de bombardement de ligne, (100 appareils), 6 escadrilles de chasse (54 appareils), 6 escadrilles de bombardement (48 hydravions). D'autres escadrilles sont en voie de réorganisation.

L'armée dispose de 20 escadrilles de reconnaissance (180 appareils). La marine possède 13 escadrilles de reconnaissance (117 appareils). Quelques bâtiments portent des catapultes et peuvent emporter d'un à trois avions. Le porte-avion "Miraglia" peut loger 20 hydravions. Les croiseurs légers en construction auront tous une catapulte et un hydravion. L'aviation coloniale comprend 6 escadrilles pour la reconnaissance terrestre (70 appareils), 4 escadrilles de bombardement de nuit (34 appareils).

LE ROI CAROL DE ROUMANIE ET SES SUJETS

Bucarest. — Le roi Charles de Roumanie, suspendant pour quelques semaines, ses audiences, a décidé d'entreprendre des informations personnelles sur la vie publique et privée de ses sujets. C'est ainsi qu'il visita inopinément une circonscription de police, s'intéressant aux détails de tous les services, demandant des renseignements sur les travaux courants et ordonnant de prendre des mesures, en vue d'accélérer les travaux. Il adressa la parole aux employés, les questionnant sur leur situation, leurs salaires et leurs difficultés de famille.

Le roi se rendit ensuite dans un bureau fiscal, demanda des renseignements sur le fonctionnement de la Commission de impôts et sur la situation des contribuables habitant la circonscription. Le souverain parcourant ensuite différentes rues, les Halles centrales, s'intéressant sur le nombre des chômeurs et sur le prix des aliments de première nécessité; puis il visita une boulangerie du quartier et entra dans une maison particulière du faubourg, où il s'entretint avec les locataires. Le souverain resta ensuite une demi-heure dans une rue pour parler avec les personnes qui s'y étaient rassemblées, donnant des conseils et les encourageant.

Le roi distribua sur place quelques secours en argent.

LE ROI CAROL DECORE LE ROI ALBERT

Bucarest. — Le roi de Roumanie a conféré la croix en or du Mérite aéronautique au roi Albert de Belgique "pour le bel exemple qu'il donne par ses continuels voyages en avion. Pendant la guerre, il a offert le plus bel exemple de courage en survolant sa patrie envahie."

Une semblable distinction a été accordée à la reine Elizabeth de Belgique "qui, pendant la guerre, a survolé sa patrie envahie et qui vole en avion continuellement, donnant ainsi l'exemple pour le développement de la locomotion aérienne."

Le prince de Galles et le prince Nicolas de Roumanie ont été décorés du même Ordre.

DISCUSSION AUTOUR D.UN PORTRAIT

Berlin. — A la Commission du budget du Reichstag, deux députés de droite ont demandé que le portrait de l'ancien chancelier du Reich, le prince de Bulow, qui se trouve dans la petite salle des séances soit enlevé, le prince Bulow ayant mis une arme dans les mains des ennemis de l'Allemagne en exposant dans ses Mémoires, comme il l'a fait, la question des responsabilités de la guerre. On sait que l'ancien chancelier reconnait que les hommes d'Etat allemands qui gouvernaient le Reich en 1914, ont formellement voulu la guerre.

La proposition nationaliste a mis la Commission dans un grand embarras. Et l'accord n'ayant pu se faire à ce sujet, elle a laissé au Conseil des anciens le soin de régler cette affaire.

LA LIGNE TELEGRAPHIQUE INDO-ROUTE

Londres. — La "Press Association", annonce que le service de la ligne télégraphique dénommée Indo-Route, d'environ 6,000 milles, a cessé de fonctionner .

Jusqu'ici exploité par une Compagnie anglaise, ce réseau, inauguré en 1870, et reliant Londres à Téhéran, en passant par l'Allemagne, la Pologne et la Russie et s'étendant jusqu'à Karachi, par câble, deviendra par morcellement la propriété des pays qu'il traverse. Une Compagnie de radiotélégraphie desservira désormais cette route.

DE DISTINCTION! VOUS L'AIMEREZ
CHOCOLAT AU LAIT YORK DE
ROWNTREE
FC111

UNE ANNEE DE PROSPERITE EN TEMPS DE CRISE

LA CIE "BOVRIL LTD"

Présidant la 34ième assemblée annuelle de Bovril Ltd., tenue dernièrement à Londres, lord Luke of Pevenham disait aux actionnaires que les directeurs étaient heureux une fois de plus de les rencontrer, afin de leur présenter un rapport financier très satisfaisant.

L'annonce tonique des affaires

La colonne de droite du compte profits et pertes, les profits bruts étaient de 568,636 livres sterling, comparés à 603,196 pour 1929, une année record. Le coût de toutes les annonces avait été déduit avant d'établir ce chiffre, et pourtant durant 1930, l'annonce dépassait d'un nombre de cinq chiffres, le montant payé en 1929 pour la même fin. Les directeurs déclarèrent qu'ils n'éprouvaient aucun remords pour avoir assumé cette forte dépense additionnelle. Ils savaient que durant la crise actuelle, l'annonce ne pouvait donner les mêmes résultats qu'en temps noraml; d'autre part, ils sont persuadés que l'annonce est de toute première nécessité au maintien du chiffre d'affaires de la compagnie en attendant des temps meilleurs.

Le bovril moins cher que la grippe.

Les ventes au pays durant 1929 furent meilleures que celles de 1930 et que celles de 1928. La principale raison de cette augmentation des ventes en 1929 est due sans doute à l'épidémie de grippe qui se fit sentir cette année, ces épidémies ayant toujours eu de bons résultats pour les ventes de Bovril. Durant l'épidémie, tout le monde voulait du bovril et voilà pourquoi, les ventes du commencement de 1931 sont supérieures à celles de la période correspondante de 1930. Le président déclara aux actionnaires qu'ils devaient se compter heureux de voir leur compagnie maintenir ses ventes, alors que tant d'autres avaient enrégistré des diminutions considérables dans leur chiffre d'affaires. Etant habitués à enrégistrer des augmentations continues, une année sans progrès était un phénomène inaccoutumé.

Faites lire le "Progrès"

Pour obtenir de meilleurs résultats culinaires—employez
l'EAGLE BRAND

IL EST FACILE de faire de beaux gâteaux légers avec le Lait Eagle Brand de Borden, car ce lait contient plus du double de crème de bon lait de campagne sous forme concentrée.

Pour rendre la cuisine plus facile à faire, l'on a savamment ajouté du sucre de canne au Lait Eagle Brand de Borden. Ce lait sucré vous donnera de bien meilleurs résultats qu'en mélangeant le sucre et le lait séparément.

Un nouveau livre contenant 180 recettes composées par les meilleurs cordons bleus du monde vient d'être publié. Il porte le nom de "La Magie Culinaire." Nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer—gratis sur demande.

The Borden Co. Limited

Essayez cette recette

MACARONS AU COCO

tasse Lait Eagle Brand
tasse coco râpé
cuil. à thé vanille
blanc d'oeuf battu en neige

élanges le lait conné et le coco. Ajous la vanille, puis le anc d'oeuf. Jetes r cuillerées à thé ns une lèchefrite n beurrée. Faites uire à four modéré.

8F

Lait SUCRE CONDENSE EAGLE BRAND

The Borden Co., Limited,
115 George St., Toronto.

Messieurs: Veuillez m'envoyer un exemplaire GRATIS de "La Magie Culinaire."

Nom.....

Adresse.....

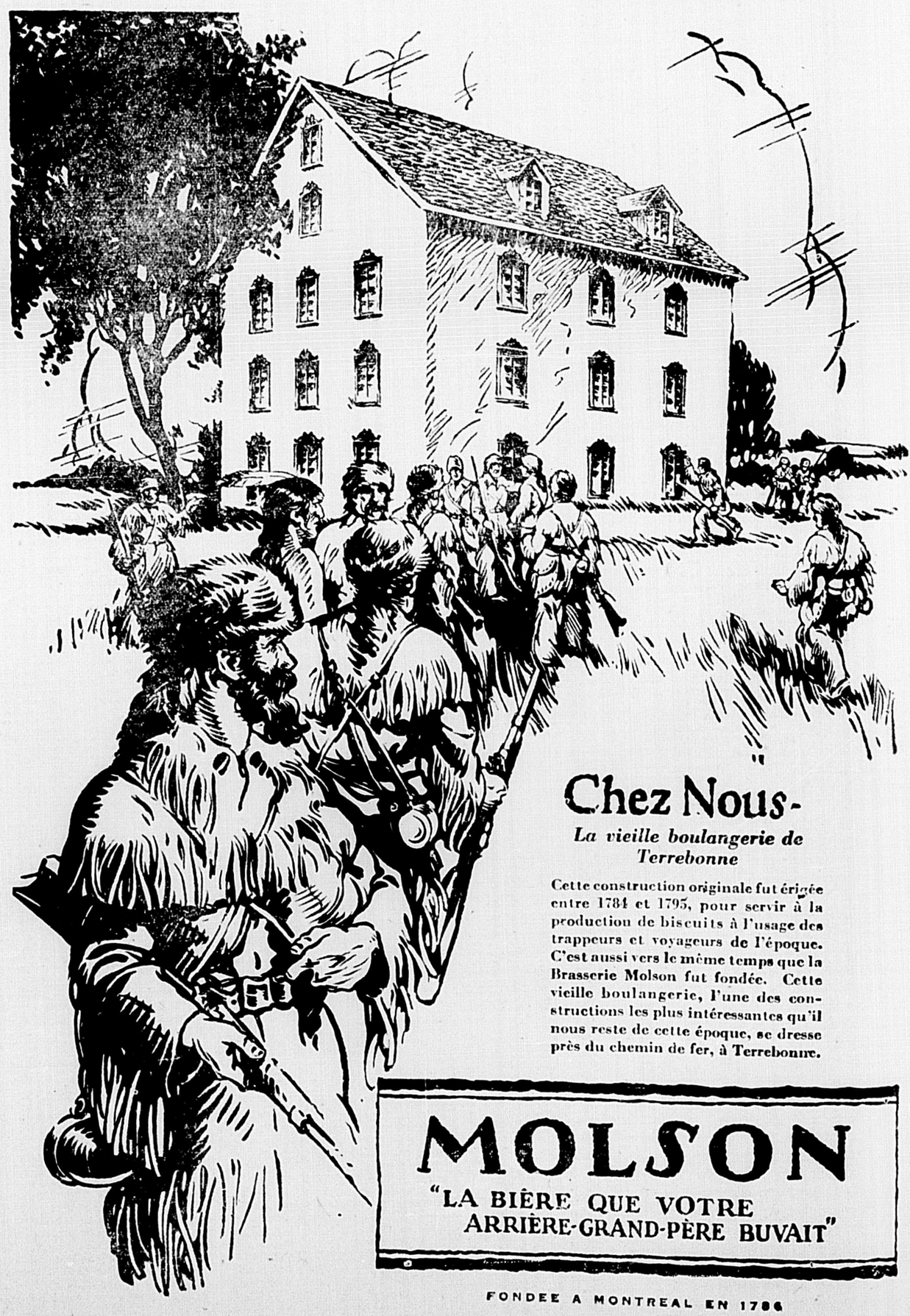

Chez Nous-

La vieille boulangerie de Terrebonne

Cette construction originale fut érigée entre 1784 et 1795, pour servir à la production de biscuits à l'usage des trappeurs et voyageurs de l'époque. C'est aussi vers le même temps que la Brasserie Molson fut fondée. Cette vieille boulangerie, l'une des constructions les plus intéressantes qu'il nous reste de cette époque, se dresse près du chemin de fer, à Terrebonne.

MOLSON

"LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT"

FONDEE A MONTREAL EN 1786

Coin des Enfants

A mes petits amis

La Semaine Sainte — Notre dernier concours.

Nous entrerons dimanche prochain, mes chers enfants, dans la semaine sainte, appelée la grande semaine, parce que l'Eglise nous rappelle d'une manière spéciale et fort touchante, les grands mystères de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Vous êtes bien jeune, il est vrai, mais vous avez quand même le strict devoir de faire quelque chose pour le cher Jésus qui a tant fait pour nous tous et pour chacun de nous. Imposez-vous donc, au cours de la semaine sainte, quelques petites mortifications: soyez plus obéissants, plus respectueux envers vos parents et vos maîtres. Et puis, privez-vous de quelque chose que vous aimez, faites de petites choses qui vous déplaisent, est-ce que je sais, moi? Si vous aimez Jésus, votre coeur vous dira bien tout seul ce qu'il convient de faire pour vous tenir à Lui et Lui aider à porter la croix douloureuse qui meurtrit sa divine épaule. Prenez-en un petit bout, de cette croix, soyez un petit Cyrénéen, mais un petit Cyrénéen volontaire, quoi n'a pas besoin de morigéner pour qu'il accomplisse son devoir. Et vous verrez comme vous serez heureux, quand sonneront avec allégresse les cloches de Pâques, de vous réjouir avec Notre-Seigneur si vous avez souffert un peu, autant que votre âge et votre santé le permettent, avec ce bon Sauveur.

— O —

Je tiens à vous avertir que les questions de notre dernier concours paraîtront dans cette page, le deuxième mercredi d'avril, c'est-à-dire, le 8. Il y aura dix questions, comme au premier concours: Instruction religieuse, langue française, histoire, géographie, arithmétique, une charade, etc. Il y aura 10 points d'alloués pour les réponses exactes et 10 points pour l'orthographe. Il faut commencer à y songer très sérieusement, chers petits amis, car il ne faut pas que vous comptiez sur vos professeurs et sur vos institutrices pour vous aider: tous au plus pourront-ils vous expliquer une question dont vous n'aurez pas bien saisi le sens. Ecoutez bien les explications du catéchisme et je conseille aux concurrents du cours supérieur de lire l'Evangile pendant les jours saints; ils en auront tout le loisir, puisqu'il seront en congé.

— O —

Je vous souhaite, chers enfants, beaucoup de grâces pendant la quinzaine pascale et je demande à chacun de vous de bien vouloir dire un petit Ave à mes intentions.

Moi, je penserai à vous tous car je vous chéris de tout mon coeur.

Votre bien dévouée

TANTE CECILE.

Une douce tâche

Il faut mon Jésus, que je t'aime
Pour tous ceux qui ne t'aiment pas;
Que ma voix couvre le blasphème
Des révoltes et des ingrats.

Il faut, Jésus, que je te prie
Pour tous ceux qui ne te prient pas;
Pour l'ignorant et pour l'impie,
Pour la foule des renégats.

Il faut, Jésus, que je m'immole
Pour tous ceux que ne s'immolent pas;
Que de leur "Moi" font une idole
Fermée aux généreux rachats.

Il faut, mon Jésus, que je souffre
Pour tous ceux qui ne souffrent pas
Et que le plaisir mène au gouffre,
Où l'on trouve l'enfer en bas.

Il faut, enfin, que je te suivre
Pour ceux qui ne te suivent pas,
Et qu'auprès de ta croix je vive
Si je veux mourir dans tes bras!

HISTOIRE DU CANADA

La fondation de Montréal.

Ville-Marie! "Cité chrétienne, oeuvre d'une merveilleuse importance, fleurie des espérances célestes", cité chère à la Vierge Marie.

Ville-Marie! Que de souvenirs ce beau nom évoque. Jean-Jacques Olier, prêtre brûlant de zèle et de charité, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice; Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des tailles à la Flèche, à qui Dieu donne l'ordre de fonder une colonie en Amérique, les *Associés de Montréal*, qui, une fois devenus propriétaires de toute l'île, choisissent Paul de Chomedey de Maisonneuve comme chef de leur entreprise; Jeanne Mance, jeune fille de condition, qui s'est dépouillée de tout pour se mieux dépenser au soin des malades; Madame de Bullion, Madame de la Peltrie, M. de Puiseaux, qui assurent par leurs libéralités le succès de l'établissement, etc.

Le 17 mai 1642, Ville-Marie était fondée.

Le R. P. Barthélemy Vimont, jésuite, célébra la grand'messe et prononça, après l'Evangile, ces paroles prophétiques:

"Ce que vous voyez ici n'est qu'un grain de sénevé... je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part."

Du sommet du Mont-Royal que domine la croix, le voyageur contemple l'admirable panorama qu'offre à son regard la *Ville aux clochers dans la verdure*. Quelle animation! Quelle activité Quelle richesse! Et l'avenir réserve à cette cité française des développements illimités.

Place d'Armes s'élève le monument de Paul de Chomedy de Maisonneuve, le fondateur de la bourgade de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, la métropole du Canada.

Pour des impressions soignées et à bon compte il faut vous adresser au Département des Impressions du "Progrès du Saguenay".

PETIT VOLEUR DEVIENDRA GRAND VOLEUR

On va vite dans ce chemin-là. Voyez Judas: il est d'abord simplement avare, il aime l'argent. Il commet ensuite de petits larcins; puis, peu à peu sa passion prend le dessus, et il ne recule devant aucune infamie.

Un enfant, battu par son père pour avoir soustrait à ses frères et à ses soeurs différents petits objets, disait, en poussant de cris lamentables:

—Ah! mon père, c'est bien peu de chose ce que j'ai volé et vous me punissez avec tant de rigueur!

—C'est précisément pour que d'un petit voleur tu n'en deviennes pas un grand que je te punis ainsi! répondit le père. Les voleurs qui échappent à la verge de leurs parents tombent entre les mains des gendarmes.

PETITE POSTE

SUZETTE. — J'ai votre aimable petite lettre et je vous remercie de vous être rendue à mon désir au sujet de la composition. Si vous voulez, par exemple, je ne la publierai que lorsque les travaux des champs seront commencés. Elle est tout à fait bien et j'espère que vous m'en enverrez d'autres. Cette semaine, voyez-vous, il n'y aura pas de place pour les compositions; il faut bien mettre quelque chose pour la semaine sainte. Il y a quelque temps en effet qu'Oeillette n'est pas venue au Coin. Je lui dis un beau bonjour de votre part. Mes amitiés aux grandes soeurs.

LE PEUPLE

(*Suite de la première page*)

du centre, ils demandent la protection. Lorsque les députés des Provinces Maritimes demandent des taux de fret moins élevés pour le transport de leurs produits, ils demandent la protection."

Le Ku Klux Klan fut attaqué par Jean-F. Pouliot, libéral Temiscouata, qui déclara que le Klan et les conservateurs travaillaient de concert dans la Saskatchewan. Le Klan veut ternir la réputation de Sir Wilfrid Laurier. M. Pouliot ajouta que le Dr Young et A. U. G. Bury, conservateur Edmonton-Est, étaient membres du Klan.

Alphonse Fournier, libéral Hull et C.-N. Dorion, conservateur Quebec-Montmorency, parlèrent des effets provoqués par la hausse du tarif à la session de septembre dernier, chacun à son point de vue. Le député de Hull affirma que cette hausse n'avait nullement augmenté le travail dans la circonscription. Le représentant de Montmorency affirma non moins énergiquement que cette hausse avait eu d'heureux résultats sur l'industrie textile de son comté.

Oscar Boulanger, libéral Bellechasse, déclara que 5,000 immigrants étaient entrés au pays chaque mois depuis la promulgation de l'édit contre l'immigration. Ce chiffre est trop élevé; mais il indique la politique des conservateurs, toujours en faveur d'amener de nombreux étrangers au pays.

J. P. Howden, libéral St-Boniface, déclara que le manque de débouchés à l'étranger avait été la cause principale de la dépression économique au pays. Lorsque les exportations diminuent, le pouvoir d'achat suit le même chemin, le Canada ne pouvant absorber tous ses produits. Il se demande si l'embargo décrété contre les produits russes est une bonne chose. Le Canada sera peut-être bien content de commercer avec la Russie avant longtemps.

On aperçoit un nouvel astéroïde

La planète se trouve dans la constellation de la Vierge et semble être du type d'Eros.

A COPENHAGUE

Cambridge, Mass., 25. — S. P. C. — Hier, l'observatoire de l'Université Harvard annonçait la découverte d'un objet filant à une vitesse vertigineuse, tout probablement un astéroide quelconque, du type d'Eros. Sa vitesse vertigineuse porte à croire qu'il se trouvait près de la terre, dit la nouvelle.

Cette nouvelle parvint ici du bureau central astronomique de Copenhague. Elle disait que la découverte du corps céleste avait été faite dimanche en Allemagne par Schwassmann et Wachmann de Beroedorf. Une deuxième observation fut faite par Muenoler de Heidelberg.

La planète se trouve dans la constellation de la Vierge, ascension 11 heures, 11 minutes; déclination plus 5 degrés, 5 minutes; grandeur signalée, 13.

Eros, la petite planète de quelques milles de diamètre seulement passa à 16 minutes milles de la terre en janvier, plus proche qu'aucun corps céleste, et fut observé de près par les astronomes.

La Session Provinciale

(*Suite de la première page*)

faire de la politique avec cette question, quand d'après loi, le gouvernement intervient dans les affaires des conseils municipaux.

M. Maurice Duplessis soulève alors un point d'ordre en soumettant que d'après les auteurs parlementaires, une motion ne doit comprendre qu'une seule instruction, et que celle du député de Mercier en contient trois. L'hon. M. Taschereau soutient le contraire, et M. le Président Bouchard fait savoir qu'il rendra sa décision à la prochaine séance.

On étudie ensuite les résolutions relatives à un bill présenté par l'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, et intitulé: Loi modifiant la Loi des écoles d'agriculture, la construction d'entrepôts, et la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la Province de Québec.

Le ministre explique qu'il s'agit d'augmenter de $100,000 le montant de $600,000 voté l'année dernière pour les mêmes fins. La somme de $100,000 sera affectée à la construction d'une école moyenne pratique d'agriculture à Ste-Martine. MM. Duplessis, Renaud et Sauvé posent plusieurs questions pour s'enquérir du fonctionnement des écoles d'agriculture établies dans cette province.

Le député de Laval s'éloigne quelque peu de la question pour critiquer la Loi des faillites en ce qui concerne les cultivateurs. Le premier ministre partage son opinion sur cette question, mais il demande à son collègue de la gauche de remettre ses remarques à plus tard, car il y a une motion sur le feuilleton du jour à ce sujet. M. Renaud revient à la question et remarque que, l'an dernier, le Ministère de l'Agriculture, s'était fait voter $400,000. "Cet argent, dit-il, n'a pas été dépensé. Si on vote le montant de $700,000, qu'on le dépense pour le mieux être de l'agriculture au lieu de crier qu'on l'aime."

L'hon. Godbout explique que la chambre avait autorisé le Ministère à retarder la construction de l'entrepôt, et le Ministère a cru devoir attendre des circonstances plus favorables.

M. Duplessis se déclara favorable à la construction de cette école d'Agriculture à Ste-Martine mais il croit qu'on aurait du procéder par voie de bill spécial. Le Ministre répond qu'on a procédé par résolutions portant à $700,000 un crédit de $500,000 déjà voté afin de pouvoir disposer pour autres fins agricoles ce qui restera de cet argent, le cas échant.

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité de même qu'un bill basé sur elle subit immédiatement ses trois lectures.

L'orateur rend alors sa décision sur le point d'ordre soulevé par M. Duplessis. Il est renvoyé. Alors la Chambre adopte par un vote de 45 à 19, la motion du Dr Plante.

Les amendements apportés au bill de la Montreal North Western Railway sont ensuite adoptés en troisième lecture.

Deux autres bills franchissent leur troisième étape. Ce sont les suivants: Loi concernant les Oeuvres de Notre-Dame de la Merci; et Loi modifiant la Loi de l'Assistance publique de Québec.

Un bill de l'hon. M. David modifiant la Loi de l'Instruction publique relativement aux arrondissements scolaires est alors référé au comité des bills publics, puis la Chambre s'ajourne à six heures dans la soirée.

SEANCE DU SOIR

M. William Tremblay se lève pour une question de privilège pour protester contre un article paru dans le *Canada* et qui portait pour titre "William Tremblay, fonctionnaire municipal."

Le député de Maisonneuve affirme que cette nouvelle est fausse. "Je veux rester fidèle à mes électeurs, dit-il. J'ai l'intention de me présenter de nouveau, et je crois que j'aurai encore l'honneur de siéger en cette Chambre. Si le ministère désire encore des candidats défaits, il n'a qu'à les présenter dans mon comté."

L'hon. M. Taschereau: Je crois que les deux nouvelles sont erronées.

Un débat est engagé ensuite sur un bill présenté par M. Maurice Duplessis, dans lequel le député des Trois-Rivières demande de rétablir les brefs de prohibition et de "Certiorari."

M. Duplessis déclare que cette mesure fait suite à une campagne de l'opposition pour le rétablissement des brefs de prérogatives, tels que le "Mandamus", le "Certiorari" et l'Habeas corpus, etc., ces brefs, dit-il, représentent des luttes presque séculaires. "On sait ce que nos ancêtres ont fait pour obtenir ces mesures que le gouvernement actuel a fait disparaître. Les brefs en question ont été entourés de formalités compliquées qui constituent une entrave à la liberté des citoyens de cette province.

M. Duplessis accuse la droite de former un gouvernement libéraliste et d'avoir préparé des législations qui ont fait disparaître les libertés individuelles.

M. Robert Taschereau, (Bellechasse) répond au député des Trois-Rivières.

Il prétend que la liberté des citoyens n'a pas été mise en péril, comme l'a laissé croire l'opposition, et que ces brefs n'ont pas été complètement abolis en 1929. Le bref de Prohibition n'a pas force de loi dans les cas où il y a appel seulement. De plus, les citoyens ont été protégés car on leur a réservé un recours pour appeler d'un jugement. Dans le passé, les délais dans certaines causes étaient beaucoup trop longs, et ils entravaient la tâche des tribunaux.

Le Premier Ministre explique alors pourquoi le gouvernement a pris cette attitude au sujet des brefs de prohibition et de "Certiorari."

"MM. Blain et Duplessis, dit-il, se sont fait les échos de ce que nous avons entendu au radio depuis quelque temps. Que nous en avons entendu au sujet de ce gouvernement qui fait tout le monde en prison. On en a souvent parlé de cette loi, peut-être un vendredi; nous allons voir si ce sera mieux un mardi. Je dois dire que nous avions presque à choisir entre deux maux: enlever un point de recours aux accusés, ou leur permettre de se promener la tête haute dans les rues. Il n'y avait plus moyen autrement de tenir d'une manière ou d'une autre, ou la fermeture d'une maison de prostitution car on avait usé tous les brefs de prohibition. C'était pour ainsi dire la prohibition après prohibition. Il fallait absolument mettre fin à ce système. Nous avons eu recours à cette mesure parce que nous ne voulons pas que les bandits et les criminels marchent la tête haute et c'est pour cela que j'en ai qui crient aujourd'hui. Demain, le député de Hull parle aux gens de l'Ontario. Cette province [illegible] de la même manière que nous."

M. Duplessis réplique que les brefs [illegible] pas l'extradition des bandits du Canada. Il est encore des bandits au Canada, tels ce Renaud qu'on a laissé s'échapper pour faire honneur à la province de Québec. Les droits sont là, on demande le rétablissement de ces droits, notre but veut accélérer son cours de certaines procédures qui n'a fait admettre que pour avoir raison de vous en [illegible] quêter.

Espérant que cette mise au point ne pourra que vous être salutaire, cher M. UN LIBERAL,

Je me souscris,

UN OUVRIER,
Alfred PERRON.

N. D. L. R. — Les deux partis ayant eu l'occasion de s'exprimer une fois chacune sur le même sujet, nous déclarons la polémique close sur cet incident. Nous avons tenu à publier cette réponse au même endroit qu'avait paru l'attaque, accordant ainsi la même mesure de publicité aux deux adversaires en présence.

Communiquez nous vos nouvelles

Pour toute combinaison de couleurs

Walpamur, le fameux fini mat pour murs et plafonds fait ressortir d'une façon charmante tous vos trésors. La lumière reflétée adoucie et les couleurs les plus délicates donneront un charme nouveau à vos chambres.

S'applique si facilement, couvre une si grande superficie qu'il est économe en matériel et travail. De plus, il dure bien, se lave, résiste au feu et n'absorbe pas l'humidité.

On l'emploie avec succès sur une grande variété de surfaces, telles que plâtre, crû ou fini, planches à cloisons (Wallboard), et on peut imiter le fini du "Stucco."

Demandez conseil à votre peintre-décorateur ou à votre marchand. Demandez-lui une carte de couleurs ou écrivez-nous.

Walpamur *Le fameux fini mat pour murs et plafonds*

un produit de
The Crown Diamond Paint Co. Limited
Toronto - Montreal - Halifax

CALENDRIER

Mercredi, 25 mars 1931
Annonciation de la B. V. MARIE

Considérez l'ange Gabriel entrant dans la chambre de Marie, afin de lui annoncer que la Sainte Trinité l'avait choisie pour être la Mère de Dieu. Son humilité et sa pudeur s'alarment à cette nouvelle; mais elle est rassurée en apprenant qu'elle sera mère sans cesser d'être vierge. "Qu'il me soit fait selon votre parole", s'écrie-t-elle; et à l'instant, du sang très pur de la Vierge, l'Esprit-Saint forme le corps adorable de Jésus.

Communication

REPONSE A UN LIBERAL

Jonquière, le 23 mars 1931.

M. le Rédacteur,
Le Progrès du Saguenay,
Chicoutimi.

Cher Monsieur:

Je vous demande de bien vouloir me donner l'occasion de répondre par la voix de votre journal, aux déclarations de UN LIBERAL concernant le passage de M. J. A. Lavergne à St-Ambroise, dimanche dernier.

Vous avez voulu profiter, M. Un Libéral, de cette occasion pour faire de la réclame, mais je crois que vous vous trompez. Notre bon collègue, qui a été récemment nommé Commissaire du Recensement pour notre comté se rendait en cette paroisse pour s'entretenir avec ses amis qui forment un Comité Conservateur, et que votre M. Hamel n'a pas pu dire encore. La nomination de M. Lavergne au haut poste de Commissaire est un témoignage d'appréciation dont nous nous réjouissons et nous sommes heureux d'apprendre que quelques amis de notre comté désirent lui faire honneur à notre comté dans cette sphère comme dans toute autre. M. Lavergne est un homme sérieux, intellectuel, politique et particulièrement sympathique envers les classes laborieuses. C'est chez lui un sentiment personnel et particulier et qui, comme ne peut pas le blâmer. Les amis que l'honorable député a remportés au cours de la campagne électorale, en sont un bon témoignage.

Tout en restant attaché à notre parti politique qui a toujours été en faveur de l'émancipation ouvrière, M. Lavergne a toujours été un admirateur sincère du Canadien Indépendant.

Maintenant, parlons à vos déclarations. M. Un Libéral, vous avez raison une fois: le travail de M. Lavergne a été bien fait et bien digne d'éloges. M. Hamel a demandé de prendre la parole. Il est [illegible] Cette, vous ne pouvez pas vous en plaindre. Vous avez eu votre part d'affaire en cadeaux où le soleil [illegible] vous traitait la vie. M. Hamel vous le savez a fait la campagne contre M. [illegible] Vous commencez par vous en [illegible] Vous [illegible] M. Un Libéral que s'il y a un moyen ce sera le dernier [illegible] qu'il sera question de M. Lavergne comme candidat. Ca serait un [illegible] pour M. Mercier vous portez A. [illegible] l'élection de renouvelée [illegible] GOLD LTD du Comité Lavergne [illegible] Conservateur sur ce terrain [illegible] Oh a eu affaire à un bon [illegible] Heureusement que l'on [illegible] à décider d'intervenir [illegible] Oseriez-vous [illegible] Vous comprenez que ces [illegible] Vous dites que [illegible] Lavergne [illegible] Laponite. Le nombre en était de 86 [illegible] 208 donc 71,867 de moins cette [illegible] autres mots, le triple relief [illegible] sous loin de critiquer comme [illegible] mais je dis que le résultat est [illegible] fique et des plus prometteurs. [illegible] est tout à l'honneur du parti [illegible] pouvoir et dont nous pouvons être fiers.

Vous dites, pour finir que M. Lavergne n'a pas mi trouver de [illegible] deux fois de l'assemblée de Chicoutimi. Que ça vous inquiète de [illegible] questions-là. Vous devriez être [illegible] loyal pour admettre que, si M. Lavergne avait demandé des secondeurs, il aurait pu en avoir et des votres aussi. Et il a fait ses preuves. Vous pouvez dormir tranquille sous ce rapport et rêver un peu moins. Notre homme n'a pas besoin de vos conseils et vous ne lui êtes pas assez sympathique pour avoir raison de vous en [illegible] quêter.

Espérant que cette mise au point ne pourra que vous être salutaire, cher M. UN LIBERAL,

Je me souscris,

UN OUVRIER,
Alfred PERRON.

N. D. L. R. — Les deux partis ayant eu l'occasion de s'exprimer une fois chacune sur le même sujet, nous déclarons la polémique close sur cet incident. Nous avons tenu à publier cette réponse au même endroit qu'avait paru l'attaque, accordant ainsi la même mesure de publicité aux deux adversaires en présence.

Brièvetés financières

Toronto, 25 — S. P. C. — A l'ouverture de la Bourse des Mines ce matin, Wright Hargreaves continua de monter; tandis que Nickel et Eldorado subissaient de légers reculs.

Wright Hargreaves débuta 9 points plus haut à 2.31; tandis que Eldorado perdait 8 à 1.04 et Nickel, 5 à 19.50. Noranda resta ferme à 26.80 et Homstead se vendit à 1.50.

Montréal, 25 — S. P. C. — Les prix furent les mêmes à l'ouverture ce matin, à peu de chose près, qu'à la fermeture hier.

Textile gagna ¾ à 63 et Canada Car, actions privilégiées, perdit ¾ à 115.

Brazilian gagna ⅛ à 22⅞ et Nickel, ⅛ à 19⅛. Atlantic Sugar gagna ⅛ à 25 et Dominion Steel and Coal "B", ⅛ à 6½.

Paris, 25 — S. P. C. — Les prix furent plus fermes à la bourse locale aujourd'hui.

Les rentes à 3% furent à 88 francs 37 centimes et l'emprunt à 5% à 104 francs 45 centimes.

La livre fut cotée à 124 francs 18 centimes et le dollar à 25 francs 56¾ centimes.

New York, 25 — S. P. C. — La bourse des valeurs fut ferme à l'ouverture ce matin. New York Central gagna 1¼; American Water Works et Canadien, 1 point; U. S. Steel, Standard Gas et Cater, Del, General Electric, Columbia Graphophone, Montgomery Ward et Bethlehem Steel, ¼.

Allied Chemical et Beers cedèrent 1 point; International Harvester, ½.

LE DRAPEAU ROUGE

Les agents laissèrent les étudiants s'échapper et travaillèrent à prévenir une nouvelle émeute.

Madrid, 25 — S. P. C. — Hier la police dut lutter quatre heures pour empêcher les étudiants de s'échapper par une porte dérobée, mais les agents entourèrent l'école afin de prévenir une nouvelle émeute.

Les étudiants se barricadèrent hier matin et échangèrent des coups de feu avec les agents. Ils exécutèrent même plusieurs sorties pour lancer des pierres à leurs adversaires.

Un service complet

offrant les facilités nécessaires pour toutes opérations de Bourse et de Placement

GEOFFRION & CIE
banquiers — agents de change
membres de la Bourse de Montréal
225 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL
Paris Québec Ottawa

Tout RHUME ORDINAIRE *est dangereux*

Si vous ne l'enrayez pas, il dégénère en influenza, grippe, bronchite, pneumonie, sinusite, mastoïdite. Au moindre rhume, à la moindre toux prenez

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme

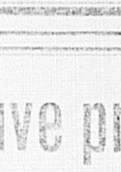

Eclair

UNE SEULE GORGEE LE PROUVE

Chacun y trouve profit

Le prêt hypothécaire offre des avantages égaux au prêteur et à l'emprunteur.

L'emprunteur, qui est propriétaire, trouve facilement ainsi l'argent dont il peut avoir besoin pour d'autres affaires, et il l'obtient sans se déposséder de ses biens.

Le prêteur qui lui fournit l'argent est assuré d'un intérêt rémunérateur, et dont le capital lui sera intégralement remboursé à l'échéance, et la propriété sur laquelle il prête se trouve gagée en sa faveur avec toutes les garanties nécessaires prescrites par la loi.

POUR jouir de tout un monde de nouveaux plaisirs de table, faites usage de Jell-O — le vrai Jell-O de qualité indiscutable — et de nul autre. Chez votre épicier, dans le paquet scellé qui garde sa fraîcheur et sa complète saveur.

JELL-O
FAIT AU CANADA
Le plus fameux dessert du Canada
J7F-31

Jeune
RHUME ORDINAIRE
est dangereux

Si vous ne l'enrayez pas, il dégénère en influenza, grippe, bronchite, pneumonie, sinusite, mastoïdite. Au moindre rhume, à la moindre toux prenez

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme

Eclair

UNE SEULE GORGEE LE PROUVE

VOICI LA VERITE EN CE QUI LA CONCERNE !

EMULSION SCOTT
Riche en Vitamine D'HUILE de FOIE de MORUE
Donne de la résistance contre les maux d'hiver

Reprise des travaux ce matin

Les travaux exécutés par les entrepreneurs Robertson et Janin au port de Chicoutimi ont été repris ce matin.

150 HOMMES

Les travaux, exécutés par les entrepreneurs Robertson et Janin au port de Chicoutimi, ont été repris ce matin. Environ 150 hommes trouveront du travail sur les divers chantiers des entrepreneurs.

La carrière de Ste-Anne sera maintenue en opération, comme l'an dernier. La pierre extraite sera transportée sur les chalands et déposée dans les cages, afin de les préparer à recevoir le ciment. Le mur de béton sera continué un peu plus tard.

Il faut également terminer le ponceau de la rivière aux Rats, une longueur de 250 pieds et 6 pouces, c'est-à-dire jusqu'au mur en ciment qui borne le Saguenay.

Plusieurs hommes sont aussi employés sur les remorqueurs et les chalands.

Les travaux des entrepreneurs Robertson et Janin sont sous la direction de M. Fournier, contremaître des mêmes travaux, l'an dernier.

Si on compte les ouvriers qui sont à l'emploi de la cité, ceux qui travaillent pour les Utilités Publiques Provinciales et ceux qu'emploieront les entrepreneurs Robertson et Janin 450 hommes seront au travail dans quelques jours à Chicoutimi. La situation s'améliore, au moins temporairement, et il y a lieu de s'en réjouir.

La reprise des travaux des entrepreneurs Robertson et Janin, au port de Chicoutimi, a été décidée par l'ingénieur en chef de Robertson et Janin, qui a téléphoné, hier, à cet effet.

LA PRESIDENTE GENERALE DE LA L. C. F. A CHICOUTIMI

Mademoiselle Jeanne Talbot, présidente du Conseil Central de La Ligue Catholique féminine, arrivera samedi soir en cette ville. Elle donnera, dimanche après-midi, une causerie aux dames et demoiselles de Chicoutimi.

Cette conférence aura lieu tout probablement au Capitol, vers deux heures et demi de l'après-midi.

Mademoiselle Talbot sera l'hôte de Madame J.-O. Gagnon, présidente du Comité Diocésain. A cette occasion, il y aura, samedi soir, à 8 heures, une assemblée de tous les membres du Comité diocésain à la salle paroissiale.

Nous reparlerons demain de la grande assemblée de dimanche prochain.

Par ordre,
LA SECRETAIRE

UNE DEMANDE DE SECOURS POUR LES CHOMEURS

Une séance spéciale du conseil de la municipalité de la Rivière-du-Moulin a eu lieu lundi soir sous la présidence du pro-maire, M. Isidore Gauthier. Etaient présents: les échevins J.-B. Martel, Jos.-I. Grenon, Ed. Simard, Nil Tremblay et Ernest Gauthier.

Cette séance avait été convoquée spécialement pour discuter sur les moyens de venir en aide aux chômeurs. On décida, sur résolution, de faire une demande au comité du chômage à Québec pour obtenir un octroi suffisant pour égoûts, prolongement de chemins, aqueduc, etc. Cette résolution sera envoyée à MM. Dubuc et Delisle.

CLUB CANADIEN

Une séance régulière du Club Canadien de Chicoutimi aura lieu, ce soir, à l'endroit et à l'heure ordinaires. La causerie sera donnée par M. J.-G. Lamontagne. Elle traitera du Récollet Sagard, qui publia une histoire du Canada en 1636.

LE COMITE REGIONAL

Le Comité Régional de l'A.C.J.C. tiendra une séance régulière, demain soir, à l'endroit et à l'heure ordinaires.

M. LE NOTAIRE POULIOT A QUEBEC

M. Elzébert Pouliot, N. P., de Port-Alfred, est actuellement à Québec, dans l'intérêt de la Commission Scolaire de Port-Alfred.

SYNDICAT

Vendredi soir, à 77 rue Bossé, assemblée générale des charpentiers-menuisiers.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter un poêle de seconde main. Montant à disposer: $15.00 comptant. Faire offre à Casier Postal "P", Chicoutimi.

Un terme de la Cour Supérieure

Les causes de la Cie Duke-Price sont entendues par S. H. le juge Gelly.

A ROBERVAL

Roberval, 25 — Spécial — Mardi dernier, le 17, s'ouvrait à Roberval le terme de La Cour Supérieur pour le district. Son honneur le juge Gelly présidait.

On a commencé d'entendre certaines des causes encore pendantes entre la Duke-Price et les cultivateurs inondés.

Mardi, les procureurs de M. Raoul Tremblay, de Saint-Jérôme, et l'avocat de la Compagnie dans la même cause refaisaient leurs plaidoyers.

On se souvient, en effet, que l'hon. juge Letellier, qui avait entendu cette cause à l'automne, est mort avant d'avoir rendu jugement. Les actes du procès ont été transmis à l'hon. juge Gelly et les procureurs ont présenté de nouveau leurs plaidoyers.

Ensuite vint la cause de la Duke-Price vs Arthur Mathieu, de St-Jérôme.

Le procureur de la Cie est toujours maître Ths-Ls Bergeron, de Roberval, ceux du défendeur: maîtres Desilets des Trois-Rivières et Boivin, de Chicoutimi.

La Cie fit sa preuve habituelle et présenta les mêmes témoins, à savoir M. l'arpenteur Jacques, MM. Alphonse Fortin, d'Hébertville, Pierre Bergeron de Jonquière et Osias Tremblay, de St-Bruno.

La défense fit entendre plusieurs témoins: le défendeur lui-même, M. Arthur Mathieu, puis MM. J.-Bte Mathieu, Basile Néron, Adélard Doré, J.-Bte Plourde, Dydime Boudreault, Ths-Ls Gagnon, de St-Jérôme, M. Gustave Prince, agronome, et M. William Bouchard, cultivateur de Chicoutimi.

La Cie produit certains contrat de terres vendu dans la région, tendant à démontrer que le prix courant ne dépasse pas $100.00 l'acre.

Le défendeur dépose plusieurs concernant les emplacements qu'il a distraits de sa propriété, laquelle est en plein village de St-Jérôme, et qui montrent que ces emplacements ont été vendus à $400 ou $500 chacun pour des étendues de 50 pieds par 100 environ. Ces emplacements sont attenant au terrain inondé.

La preuve de la défense a été longue, et fort détaillée, établie avec une grande solidité cela est incontestable. Le procès lui-même, mené avec vigueur a donné lieu à plusieurs incidents qui ne manquaient pas de piquant.

Cette cause se terminait vendredi soir.

La Cour, ajournée à lundi, doit entendre la réclamation de la Duke-Price vs Hébert, de St-Méthode.

JUGEMENTS DE LA COUR DU MAGISTRAT

Le magistrat Bergeron, a rendu jugement dans plusieurs causes, hier, lors du terme régulier de la Cour du Magistrat.

Un récidiviste fut condamné à $1,000 d'amende ou à 3 mois de prison pour avoir vendu illégalement des liqueurs alcooliques. Il a dû opter pour la prison et il a pris le chemin de la geôle, aujourd'hui.

Un chasseur, de Jonquière, fut condamné à un mois de prison, pour avoir fait la chasse dans un club.

Deux personnes de Ste-Croix ont été condamnés chacun à $50. d'amende, pour avoir été trouvées en possession de viande d'orignal.

Le Magistrat a condamné à $75 d'amende un citoyen de Jonquière, qui gardait et utilisait des tables de billard, sans avoir payé la taxe établie par la loi.

Jugement fut aussi rendu dans deux causes civiles.

Deux causes du Percepteur du Revenu furent remises au 10 avril. Furent également remises à la même date, 6 causes de la Commission des Liqueurs contre 5 prévenus de Kénogami et 1 de Jonquière. Une cause pour refus de pourvoir sera entendue à la même date.

BEAU RESULTAT

La quête qui a été faite dimanche dernier aux portes de la cathédrale par les membres de la Conférence St-Vincent-de-Paul et au profit de leurs pauvres a donné le joli montant de $396.75.

M. J.-A. Girard, président de la Conférence, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu offrir leur obole au soulagement des pauvres de la paroisse ainsi que les membres qui se sont dévoués pour faire la quête.

LOGEMENT DEMANDE

On demande à louer pour le 1er mai ou le 1er juin, un logement de 6 ou 7 appartements, plus chambre de bain dans quartier Centre ou Ouest.

Téléphoner au No 175.

Règlements de la circulation automobile

Ces règlements doivent être observés soigneusement.—Comment éviter de nombreux incendies?

LA VOIE LIBRE

Le Chef de Police de Kénogami nous demande de bien vouloir rappeler aux automobilistes que le règlement de vitesse doit être observé soigneusement. 20 milles à l'heure dans la ville et 15 milles à l'heure aux angles des rues, telle est la vitesse permise.

Il faudrait peut-être profiter de l'occasion pour demander aux automobilistes de couvrir d'un peu moins de boue les piétons qu'ils rencontrent. Tout chauffeur peut être tenu responsable des dommages qu'il cause. Un peu moins de vitesse, un peu plus de charité et tout s'arrange bien.

On demande aux automobilistes de bien vouloir arrêter leur voiture du côté droit de la rue, à 50 pieds au moins du coin des rues et à la même distance des bornes-fontaines; afin de ne pas nuire aux autres véhicules, ni à la brigade. Une infraction à ces règlements est paisible d'amende. D'autre part, un conducteur qui subit une perte, lorsqu'il a violé les règlements, ne peut exiger d'indemnité.

Le Chef de Police de Kénogami a remarqué que beaucoup d'incendies ont été causés par des tuyaux qui étaient trop près des murs et des plafonds. Les Cies d'Assurances ont fait la même observation. Il y aurait avantage pour les citoyens dans les maisons sont assurées de bien observer le règlement exigeant une distance minimum d'un pied du mur et du plafond.

Des indemnités ont déjà été payées par faveur, à cause de l'ignorance de plusieurs personnes. On pourra être plus sévère à l'avenir.

Le Chef de Police demande aux agents d'Assurances de bien vouloir instruire leurs assurés à ce sujet, pour prévenir des dommages qu'on pourrait éviter si le public était mieux renseigné et plus prudent.

Une autre remarque peut être faite, dans l'intérêt de tous. Quand les pompiers se rendent sur le théâtre d'un incendie, les piétons et les automobilistes doivent laisser la voie entièrement libre, afin de ne pas retarder la brigade.

Les pompiers exposent parfois leur vie, pour sauver la propriété des citoyens, ne créons pas de nouveaux dangers sur leur vie. D'autre part il ne faut pas s'exposer soi-même à subir un accident. Et remarquons bien que si quelqu'un subit un accident lorsqu'il nuit aux pompiers, ces derniers ne sont nullement responsables. La brigade n'est pas obligée de ralentir sa course et c'est à chacun de laisser la voie libre, dans leur intérêt personnel et celui de la société.

UNE CHAPELLE

M. Jos. Gagnon, marchand de cette ville, est à faire construire à proximité de sa magnifique résidence d'été, au Bassin de Laterrière, une jolie chapelle privée, où sera célébrée le Service Divin. Les plans de la construction ont été respectueusement soumis à S. G. Mgr Lamarche, avant leur exécution.

La St-Jean-Baptiste à Saint-Félicien

Nous donnons ci-dessous les grandes lignes du programme.

LA BIENVENUE

St-Félicien, 25. — D.N.C. — Cette année la St-Jean-Baptiste sera encore célébrée avec beaucoup d'éclat à St-Félicien.

Voici les grandes lignes du magnifique programme qui sera exécuté en cette circonstance.

DANS L'AVANT-MIDI

—Parade dans les rues de la ville
—Messe en plein air.
—Discours patriotiques

DANS L'APRES-MIDI

De 2 heures à 6 heures:
—Séance de gymnastique donnée par les Cadets Marials.

PROGRAMME

—Chant patriotiques
—Revue militaire
—Mouvements d'ensemble avec masses
—Mouvements d'ensemble avec bâtons
—Mouvements d'ensemble avec chants
—Maniement des fusils
—Pantomimes comiques
—Rappel des braves du Long-Sault
—Jeux militaires
—Jeux divers donnés par les amis du Collège
—Discours patriotiques

Ceux qui désireraient préparer un char allégorique pour la parade sont priés d'en aviser les Rvds Frères du Collège. Tous seront les bienvenus.

Mme Provencher est décédé à St-Méthode

Une femme qui était estimée par toute la population de St-Méthode.

SES OBSEQUES

Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toutes parts, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Alcide Provencher née Olivine Doucet, décédée à sa demeure, le 18 mars, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation. La défunte était âgée de 54 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, M. Alcide Provencher; neuf enfants, dont sept garçons MM. Joseph, Hector, Lucien, Léon, Clovis, Conrad et Camille; deux filles Mlles Rosa et Florence; son père, M. Joseph Doucet; quatres frères: MM. Eudes Doucet, de Normandin, Philippe, de St-Méthode; Ludger et Ovila de Normandin, quatre soeurs: Mme Napoléon Dion, de Normandin; Mme Laurent Asselin, Mme Willie Painchaud, Alfred et Mme Thomas-Jean Fortin, de Normandin.

Le départ de la *maison mortuaire* se fit au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Cette bonne citoyenne qui vivait avec l'estime et la considération de tous les paroissiens est vivement regrettée à St-Méthode.

La nombreuse assistance à ses obsèques qui eurent lieu samedi, à 9 heures prouve bien les sentiments qu'elle inspirait.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jos. Fortin, nouveau curé de St-Méthode, qui chanta aussi le service.

Encore une autre rumeur

On nous apprend qu'un certain nombre de conservateurs et de libéraux très en vue, des villes de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Port-Alfred, se réuniraient prochainement afin de trouver un candidat sérieux pour les élections provinciales.

On aurait pratiquement décidé d'appuyer la candidature du notaire Donat Demers, de Kénogami. M. Demers ayant été mêlé en ces dernières années, à tous les mouvements politiques et municipax, ainsi qu'à l'industrie locale. Il compte d'ailleurs beaucoup d'amis chez les libéraux comme chez les conservateurs.

Une décision finale serait prise, concernant cette candidature, à la prochaine assemblée alors que M. Demers sera de retour du voyage qu'il poursuit actuellement.

NOTE. — M. Demers habite la région depuis déjà 6 ans, il est greffier de la Ville de Kénogami, il fut fondateur et président, pendant deux ans de la Chambre de Commerce de Kénogami, président des Confections du Saguenay, Ltée et secrétaire des Syndics de la Paroisse de Kénogami.

LES CULTIVATEURS VENDENT DU BOIS A PAPIER

Un employé de la Cie Price est à terminer le mesurage du bois de 4 pieds que la Cie achète des cultivateurs. Les cultivateurs de notre région vendront, cette année, plusieurs milliers de cordes de bois à la Cie Price, pour faire du papier. Cela rend service et à la Cie et aux cultivateurs.

Des contrats avaient été passés l'an dernier, entre la Cie Price et les cultivateurs. Le charroyage du bois est fait par ces derniers.

EN DELEGATION

Une délégation du Conseil de la ville de Kénogami, composée de S. H. le Maire Fraser, de l'échevin Martel et du greffier Demers, partira ce soir pour Québec afin d'obtenir un nouvel octroi pour le chômage.

ACCIDENT

Le jeune fils de M. J.-A. Lavergne, de Kénogami, s'est fait renverser par un camion, hier après-midi, à Kénogami. Des blessures assez graves lui ont été infligées. L'enfant fut conduit à l'hôpital où on lui prodigue les soins qui le remettront sur pieds.

AVIS PUBLIC

La Cie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay donne avis que les convois de passagers du dimanche seront discontinués le et après le 29 mars, 1931, et ce, jusqu'à nouvel avis.

La Cie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay.

W. C. Duncan, Gérant.

PUBLIC NOTICE

The Roberval and Saguenay Railway Company gives notice that its sunday passenger trains will be discontinued on and after March 29, 1931, and this until further notice.

The Roberval and Saguenay Railway Company.

W. C. Duncan, Manager.

On s'intéresse à notre concours

Les Horloges Hollandaises données gratuitement aux nouveaux abonnés sont appréciées.

RENSEIGNEMENTS

Les lecteurs s'intéressent à ce concours. Il est plus temps que jamais.

Nos "Horloges Hollandaises" données gratuitement font l'admiration de tous.

Jamais une opportunité semblable n'a été présentée au public de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay. Tout le monde peut affirmer qu'un tel gagnera.

Si nos abonnés savaient la valeur que nous leur donnons pour un abonnement nouveau au "Progrès du Saguenay" ils seraient émerveillés de cette aubaine et de suite ils consacreraient cinq minutes de leur temps pour recueillir cet abonnement.

Beaucoup d'autres, ayant longuement pensé à cette offre ont cru qu'il était trop tôt pour commencer, et ne s'inscriront que dans quelques jours.

Plusieurs personnes n'ont pas encore pris leur abonnement nouveau parce qu'elles se sont dit que cela est facile et qu'elles pouvaient attendre aux derniers jours. Ne perdez pas une minute. Inscrivez-vous immédiatement et gagnez, chaque minute qui passe diminue votre chance, le meilleur moment est ces jours-ci.

Le bureau est ouvert tous les jours de 8 h. A.M. à 5 h. P.M. et le samedi jusqu'à 10 h. du soir.

Nous sommes convaincu à présent que tous nos lecteurs en général, savent que l'offre de nos magnifiques "Horloges Hollandaises" pour un abonnement nouveau au "Progrès du Saguenay" est le plus beau cadeau qui se soit donné jusqu'à présent par un Journal. En effet, il est vrai que le public s'intéresse de plus en plus à cette distribution d'horloges.

Il ne faut pourtant pas attendre plus longtemps.

Mme JOS. BERGERON EST DECEDEE A GDE-BAIE

Mme Joseph Bergeron, née Rose Bolduc, de Gde-Baie est décédée à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Gde-Baie au milieu d'une assistance nombreuse. Les porteurs étaient MM. Edmond et Honorius Bergeron, ses fils, M. Achille Bolduc de Bagotville, son frère et M. Johnny Gobeil de Jonquière son gendre.

Le deuil était conduit par M. Jos. Bergeron, de Jonquière son fils. Ses filles suivaient: Mmes Johnny Gobeil, Ls Vandal, Joseph, Edmond et Honorius Bergeron.

On remarquait encore, MM. Jean Simard, de Chicoutimi; Joseph Simard, de Laterrière, Joseph Tremblay, de Bagotville, avec leur dames; Mme A. Bolduc, de Bagotville; M. et Mmé L. Gobeil, de Bagotville et un grand nombre d'autres.

Le "Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies à la famille.

AU PALAIS DE JUSTICE

M. Montreuil, du Département du Procureur général, était au Palais de Justice de notre cité, au cours de la matinée.

Où s'établir

NOTRE EMPIRE DU NORD

L'immense territoire qui, des rives du lac Témiscamingue remonte vers la hauteur des terres et descend jusqu'aux rives de la baie James, et, de Senneterre s'étend vers l'ouest jusque près de Nakina dans l'Ontario Nord, soit une distance de plus de 500 milles, et désormais connu sous le nom d'Empire du Nord du pays canadien, possède un sol de riche terre d'alluvion, où pourraient s'établir des centaines de familles canadiennes.

Cet empire canadien, couvert d'une immense forêt, facile à défricher, produit mieux que les autres les trèfles et les foins. Il produit aussi abondamment les blés et les avoines des variétés hâtives. C'est le pays par excellence pour la culture des graines et des grains de choix, exempts de maladies. C'est aussi un pays pour la culture des légumes, pour l'industrie laitière, pour l'élevage des animaux de race pure.

Cet empire est traversé de l'est à l'ouest par le chemin de fer National du Canada. Le long de ce chemin de fer une trentaine de paroisses sont ouvertes. On pourrait en établir encore au moins cinquante, à proximité de la voie ferrée.

Notre Empire du Nord, c'est en même temps qu'un pays forestier et un pays agricole une des principales régions minières du continent.

On y trouve du plomb, du zinc, de l'étain, du graphite, du molybdène, de l'argent, du cuivre, et de l'or.

Dns un pays comme celui-là, l'ouvrier de la ville, ancien cultivateur, le fils du fermier, le cultivateur qui doit vendre la ferme paternelle pour établir ses enfants, trouveront des facilités d'établissement agricole dans une vieille paroisse.

Dans plusieurs paroisses nouvelles de l'Abitibi, par exemple, des fermes qui ont de 15 à 30 acres de défrichement, où la forêt brulée depuis plusieurs années permet de labourer la terre de suite, avec parfois des bâtisses, peuvent être achetées pour $200 à $300. Il en est de même dans l'Ontario Nord.

On trouve la même situation dans tous les pays nouveaux où il se fait des chantiers. Au lieu de travailler pour mettre leur terre en culture, trop de colons sont tentés par l'exploitation forestière, avec ce résultat presqu'inévitable: une entreprise à trop bon marché un hiver; un commerçant de bois qui oublie de payer ou qui est acculé à la banqueroute et le colon "jobber" de chantier est lui aussi acculé à la faillite. Il part, laissant sa ferme partiellement défrichée, bâtie, un peu clôturée. Plus tard, cette ferme se donnera pour presque rien.

De ces terres, il y en a des centaines à vendre.

Sur des terres semblables, à St-Mathieu, en Abitibi, une quinzaine de familles pourraient s'établir près de la chapelle; dans le canton Béarn, sur une bonne route, où la terre se met de suite en labour, vingt familles pourraient trouver à se placer avantageusement et récolter immédiatement pour nourrir de nombreux animaux; à St-Mathias au moins quinze familles trouveraient des établissements tellement avantageux que l'étranger qui traverse la région s'étonne de voir d'aussi bonnes [illegible]. Il en est de même à vingt autres endroits de l'Abitibi [illegible].

Qu'elle soit riche ou pauvre, toute famille intelligente peut aujourd'hui s'établir sur de bonnes terres. Elle est assurée de réussir, sinon de s'enrichir, du moins à vivre dans l'aisance, si elle veut travailler avec méthode et persévérance.

Dans l'Abitibi de Québec et dans le nord ontarien, on fait venir d'ailleurs les oeufs, le beurre, la farine, les patates, les légumes, le boeuf, le lard, et cette région peut facilement produire toutes ces denrées.

Ceux qui cultiveront intelligemment ces terres auront donc un marché local très avantageux.

Pour renseignements, s'adresser à M. l'abbé Z. Alary, 520, rue Richemond, à Montréal, Qué.

Aimez-vous la lecture?

Achetez des livres

AUX ANCIENNES DU COUVENT DE JONQUIER

Jeudi, le 26 mars, à trois heures [illegible] M., il y aura, au couvent du Bon-Pasteur de Jonquière, une réunion des anciennes élèves.

Le modeste programme de chant et de musique s'adresse spécialement aux *"Anciennes"*. Elles se connaissent et elles seront de même reconnues. Chacune est invitée à se procurer chez Mlle Léonide Gauthier une carte d'admission *gratuite*. Mesdemoiselles les Institutrices du Couvent ont aussi la disposition d'un certain nombre de cartes d'entrée, au dos desquelles s'inscrit un nom.

L'occasion sera excellente pour les abonnées au "Courrier du Bon-Pasteur" de renouveler leur souscription, ce qui diminuerait la tâche de l'Administration de la dite revue et serait un encouragement à sa propagande, laquelle, faut-il le dire, en ici *réduite de moitié* depuis l'époque où l'on n'entend parler que de la *crise financière* et du *chômage*; mais nous n'insistons pas...

Les invitées à la réunion du 26 devront pas oublier de signer au registre-souvenir, soit à leur arrivée soit après la bénédiction du Très St-Sacrement qui les réunira dans la chapelle après la *fête chantante* préparée à leur intention.

Par anticipation, l'Alma Mater souhaite aux "anciennes" la plus cordiale Bienvenue.

Sr Supérieure du
Couvent du Bon-Pasteur
Jonquière, Comté Chicoutimi.
11 mars 1931.
31-3-31

ILS DEVRONT SUBIR LEUR PROCES

Ottawa, 25 — S. P. C. — Le grand jury de la Cour Suprême d'Ontario déclarait hier que l'accusation portée contre Léo Bouchard et Lionel Chartrand, accusés de fraudes dans les examens du service civil, était fondée. Le procès des deux accusés commencera probablement lundi prochain.

Bouchard et Chartrand devront répondre à trois accusations de fraude, dans les examens du service civil à Montréal. Bouchard était à l'emploi de la Commission du Service Civil comme examinateur et Chartrand un employé du département de l'Intérieur.

Berlin, 25. — Auguste-Guillaume, quatrième fils de l'ex-kaiser, et Paul Goebbels, chef fasciste, ont été frappés à coups de bâton par la police à la gare de Koenigsberg, vendredi soir, au cours d'une manifestation fasciste.

POUR LA SEMAINE SAINTE

La Librairie du Progrès vous offre des volumes très utiles pour suivre avec intelligence les touchantes cérémonies de l'Eglise pendant les Jours Saints.

La quinzaine de Pâques, reliure percaline souple, caractère très net, ... $1.25

La Semaine sainte, offices complets, belle édition, reliure solide, ... 0.50

POUR LES MESSIEURS DU CLERGE

Le Bréviaire de la Quinzaine de Pâques, édition de Marietti, tranche dorée, reliure chagrin souple, 1er choix, $2.50

Aussi, la Vie de N.-S. Jésus-Christ, par le P. Berthe. Un beau vol. in-8, ... 0.85

Et quantité d'autres volumes de livres de prières qu'on pourrait souhaiter.

— 2 Magnifiques Horloges —

Mesurant 8½ x 8½ pouces

— Offertes gratuitement pour chaque nouvel abonnement —

COUPON

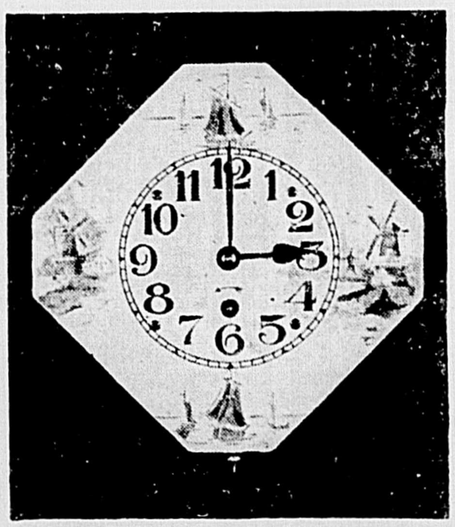

Département du Concours,
Le "Progrès du Saguenay",
Chicoutimi, P. Q.

Monsieur le Gérant.

Je réponds immediatement à votre appel et je suis tout heureux de vous envoyer un nouvel abonné pour lequel vous trouverez ci-inclus le montant de $4.00 plus 50 sous, total $4.50, pour l'envoi et l'enrégistrement des horloges Hollandaises ainsi que l'expédition du journal pendant un an.

Nom de l'abonné qui a trouvé le nouvel abonnement

Mon abonnement est en règle avec votre journal. Veuillez m'expédier l'horloge.

Nom : .....
Adresse .....
Ville ou paroisse .....

NOUVEL ABONNE

Nom du nouvel abonné : .....
.....
Adresse .....
Ville ou paroisse .....

Veuillez lui expédier votre magnifique horloge et le journal pendant un an.